Supplément à la « Vie Spirituelle »

1er Février 1940

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Conversion à l'Absolu

I. — Le point de vue naturel

Une nature corporelle, la plus différenciée de tout le règne animal, une nature spirituelle usant des principes les plus généraux : le vrai, le beau, le bien; en somme, un parfait dualisme, voilà ce qui apparaît d'abord quand on médite sur l'homme. Au second regard on ne tarde pas à discerner jusque dans la partie immatérielle de sa constitution un foyer de diversité, car le cantique a beau dire : « Je n'ai qu'une âme », il n'est pas moins vrai que j'ai d'innombrables états d'âme.

La complexité, cependant, de nos idées, de nos vouloirs et de nos sentiments, comme aussi la diversité de notre comportement physique, sont traversées par un courant unificateur qui s'efforce sans répit de les regrouper. On peut même se demander si cette tendance foncière à l'unité n'est pas ce qu'il y a de plus humain dans l'homme. Elle se renforce, en effet, quand il progresse; elle diminue quand il décline. Les travaux les plus récents et les plus sérieux de la psycho-pathologie l'ont démontré, confirmant ainsi de la façon la plus inatten-

due une idée chère aux mystiques, d'après laquelle un homme est parfait dans la mesure où il est *un* et se montre capable de créer ou de reconstituer en soi de l'unité. A l'opposé, on observe que les maladies de l'âme sont des troubles de l'unité humaine et les grandes catastrophes psychologiques des phénomènes de désintégration, de dissociation, une érosion de la personnalité. Qu'on n'objecte pas le cas de l'obsession ou de l'idée fixe; il n'y a rien d'autre dans cette pseudo-simplification que l'immobilisation accidentelle d'un morcellement.

De la tendance de l'homme à se simplifier, on trouve un autre signe dans la comparaison de l'effort, relativement énorme, que le petit enfant déploie pour totaliser les résultats de ses premières expériences — ce que l'on a appelé l'effort de « coordination des schèmes » — avec l'inclination contraire du vieillard à se reposer dans des habitudes de contemplation et de vues synthétiques. La courbe normale de la vie apparaît alors comme un itinéraire vers la simplification du vivant, et rien n'est suggestif à cet égard comme le contraste entre l'homme âgé qui ne cherche plus, ou si rarement, à acquérir de nouvelles connaissances, tout occupé qu'il est à appliquer, à vérifier, quelquefois à ajuster des cadres de pensée depuis longtemps construits, et la fièvre de curiosité qui emporte les jeunes gens vers tout ce qui est nouveau : tandis que l'homme dont l'évolution tire à sa fin devient de plus en plus sentencieux, celui chez qui elle commence témoigne de la plus vive aversion à l'égard de cette forme du discours et ne se prive guère de traduire en moqueries ses réflexes de défense. Une sentence, en effet, coupe court aux joies de la recherche; elle va tout de suite au terme; elle ne joue pas le jeu. Sans doute l'impatience juvénile n'est pas sotte au point de ne pas deviner qu'elle finira par s'apaiser dans les

mêmes procédés synthétiques de connaissance, mais la règle du jeu de la vie, c'est, pour le moment, de faire le chemin. Le jeune homme, avant de goûter le plaisir de juger simplement, veut connaître celui de conquérir et de bâtir sa synthèse.

Comment cette œuvre va-t-elle se réaliser ? Ce sera surtout par la création d'un certain nombre d'habitudes, et il n'est pas inutile ici de s'arrêter un peu pour admirer. Inscrite au cœur même de la faculté qu'elle se propose de parfaire, constituant avec elle un même et unique principe d'opération, l'habitude plante en pleine vie une sorte d'automatisme lucide qui soulage et délivre des forces d'attention dangereusement menacées par le nombre des problèmes à résoudre. Il est vrai que cela ne va pas sans quelques risques de fausse simplification, car il arrive que l'on s'habitue aux habitudes, je veux dire que l'on omette de les contrôler, de vérifier leur origine et leur fin, de régler leurs réactions et de les adapter aux circonstances, bref en les laissant tourner en routines. Ce n'est pas le seul cas, hélas! où nous aurons à distinguer la simplicité authentique de sa contrefaçon la plus ordinaire : la paresse.

Si, maintenant, nous considérons les actes humains, nous ne pouvons manquer d'être frappé de leur orientation congénitale vers l'absolu. Quel est l'homme qui n'a pas voulu se construire sa propre synthèse et ensuite n'a cherché à lui subordonner toute son activité ? Je sais bien que cela n'apparaît pas toujours. On peut même parfois être tenté de conclure à une orientation contraire, chez le dilettante par exemple. mais c'est tout de même une orientation et, si l'on y regarde de près, on ne tarde guère à voir que le dilettantisme est pris alors lui-même comme un idéal souverain, une manière à peine déguisée d'absolu, et qui n'en diffère que par le

nom. Rien n'est curieux, à cet égard, comme le goût qui s'est toujours manifesté parmi les hommes de se choisir une devise. On intitule sa vie comme un livre. On en rassemble les chapitres. On en fait une œuvre.

Quant à savoir où s'enracine, le plus profondément, cette tendance, c'est, semble-t-il, dans ce fait que nous sommes des êtres orientés, des êtres finalisés, des êtres en marche, des *êtres d'avenir*. Il faut aller jusque-là pour établir la nature spécifique de la simplicité humaine, qui ne peut être qu'une simplicité de perfectionnement, c'est-à-dire de plénitude et non pas une simplicité de pauvreté. L'animal est simple, non seulement parce qu'il n'est pas composé de matière et d'esprit et qu'il ne représente pas, comme nous, la rencontre vivante de deux univers, mais encore parce qu'il n'a pas à construire sa destinée, parce que, littéralement, il n'a pas d'avenir. Il vit au présent. Nous autres, nous sommes tirés en avant par l'idée, et ce n'est pas assez dire, par le sentiment, la conscience de quelque chose qui est à faire, une destinée qu'il faut bâtir. Il serait donc insensé de rêver pour l'homme normal d'une simplification qui procéderait par voie de soustraction, de réduction ou d'élimination, une simplicité d'appauvrissement. Que des hommes se prennent à caresser cette caricature d'idéal, jusqu'à envier le sort des bêtes, c'est malheureusement possible, mais, perversion accidentelle ou crise provisoire, il n'y a rien là qui puisse faire figure de comportement naturel. Nous ne pouvons tendre, nous créatures humaines, qu'à une simplicité de riches, à une plénitude de vie où toute la complexité corporelle et spirituelle viendra se résoudre.

Cela ne s'expliquerait pas tout à fait si, à l'extrême bout de cette tendance, il n'y avait un Absolu transcendant à toutes les formes d'idéal, un centre d'attraction

rigoureusement universel. Dès maintenant, ne craignons pas de nommer Dieu. Les plus grands d'entre les humains qui vécurent avant Jésus-Christ et sa Révélation eurent le sentiment que leur tendance à réaliser une parfaite synthèse vitale prenait sa source dans une synthèse souveraine, un absolu de plénitude, un tout de perfection. Quelques-uns eurent même le privilège d'en éprouver l'évidence, la présence, et il faudrait être bien froid pour ne pas s'émouvoir de l'intuition jaillie un jour dans l'âme d'un Platon, quand il découvrit l'Absolu qui n'était pas seulement un absolu de choses, mais une réalité possédant aussi et au degré suprême la qualité de vivant, toutes les perfections de tous les vivants, un être enfin qui était la somme de tous les degrés d'être.

C'est d'ailleurs le couronnement normal de la véritable spéculation philosophique. « Supposons, écrit M. Penido, un philosophe exercé à la montée vers Dieu par le chemin des degrés de l'être. Au début, il parcourait cette « voie » avec une lente et sage timidité, par de multiples étapes. Avec le temps, il s'aperçoit qu'il n'a plus besoin de tant d'échelons. Beaucoup de ces intermédiaires disparaissent, mais ils ne disparaissent que pour se retrouver, comme « sublimés » en ceux qui restent. Un jour enfin, tous les degrés tombent, sauf un : l'Être. Ce n'est plus la notion extrêmement pauvre dont, en général, on se sert; celle-ci, notre philosophe l'a obtenue en y mettant le plus grand nombre de perfections possible par un procédé de *simplification enrichissante* qui nie les limites en magnifiant le contenu positif. Une telle notion contient — comme à l'état de « condensation » — la multiplicité innombrable des perfections éparpillées dans le cosmos et dans l'homme... »

Mais si la fin vivante et personnelle vers laquelle j'avance chaque jour est ce qu'il y a de plus simple et de

plus riche à la fois, comment ne serais-je pas appelé à progresser en recherchant la richesse dans la simplicité et la simplicité dans la richesse ? « Faisons l'homme à notre image », dit le Créateur. Cela voulait dire aussi : « Attirons-le à notre ressemblance. » Il faut croire, d'ailleurs, que cette idée est bien profondément connaturelle à l'intellect humain puisqu'elle en a toujours accompagné les manifestations les plus hautes et les plus saines. Le sens de la pureté de Dieu, sa constante présence ou ses réapparitions dans notre esprit, le poids qu'il exerça toujours sur la conduite des plus nobles vies, voilà un fait certain dont il est impossible d'exagérer l'importance. L'homme qui va au-devant de Dieu a le sentiment invincible qu'il doit se purifier parce que Dieu est pur, et cette pureté qui polarise l'effort humain n'est pas la nudité de l'indigent, cette purification n'est pas une déchéance ou une ruine. Répétons-le, il s'agit là, au contraire, d'une entreprise de concentration, de condensation, de totalisation.

Notre époque n'est peut-être pas si mal préparée à suivre cette tendance. Il y eut sans doute un temps où l'on parut céder au goût d'un style moderne qui était fait d'indigence prétentieuse, mais on paraît s'apercevoir de plus en plus que la qualité d'une œuvre ne consiste pas seulement dans la réduction de ses lignes, dans une schématisation. On reconnaît, au contraire, que le génie peut éclater dans la profusion des ornements pourvu qu'un certain dynamisme intérieur, d'ailleurs mystérieux, impose aux détails sa propre unité. Le maître rigoureux des *Histoires naturelles* ne craignait pas de déclarer son admiration pour les traits et les fioritures que tant d'autres, qui se croyaient bien savants, condamnaient dans l'œuvre de Chopin. Et quel artiste consentirait à renouveler aujourd'hui la mutilation pratiquée aux

XV[e] et XVI[e] siècles sur les mélodies grégoriennes ? Il y aurait à ouvrir ici une longue parenthèse, et ce *jubilus* de nos *alleluias* est un bien admirable symbole de la simplicité, floraison qui caractérise la véritable simplicité de la vie humaine. Dans un autre ordre, il y aurait aussi une bien éloquente confirmation à tirer de ce fait, hélas! trop fréquent, que seuls les êtres forts parviennent à simplifier leur vie, tandis que les faibles, s'ils ne sont aidés, se débattent misérablement dans un flot de préoccupations, de doutes, de velléités... L'usage de la force est, en effet, indispensable quand il s'agit d'intégrer le multiple dans l'un. Que de masques tourmentés nous rencontrons sur notre route! Il suffit de faire quelques pas dans la rue pour les voir surgir, passer et disparaître, témoins plus ou moins tragiques d'existences plus ou moins dispersées, contrariées, déchirées et, au bout du compte, frappées d'une grande débilité intérieure.

Certaines gens ou certaines idéologies qui méprisent les mystiques chrétiens et les accusent d'anémier la race gagneraient à se rappeler ce précepte de saint Jean de la Croix : « Recherchez toujours non le plus facile, mais le plus difficile. » C'est ainsi que ce maître, l'un des plus insignes assurément, de la simplification humaine, savait ce qu'elle réclame d'énergie et l'héroïsme qu'elle impose aux âmes naturellement moins fortes pour ne pas sombrer dans une trompeuse facilité, une pseudo-mystique d'indigence, mais réaliser plutôt, en se dépassant continuellement, une véritable et positive œuvre de *perfection*.

Eût-il osé pousser jusque-là et désigner un tel but aux faibles eux-mêmes, sans se placer au point de vue de la grâce ? Je ne le crois pas. Personne ne le fit jamais. Toujours, au contraire, le naturalisme sélectionna les valeurs

de force et abandonna les autres. Un des plus extraordinaires présents que fît le christianisme à l'humanité consiste justement dans cette possibilité qu'il donne aux pauvres de se simplifier comme des riches et même de tirer avantage de leur misère pour atteindre à une plus abondante unité, cette « mesure tassée, regorgeante » dont a parlé le Christ. Ainsi exauce-t-il au centuple, ainsi respecte-t-il jusque dans les âmes les plus infirmes ce vœu d'ordre et de plénitude qui est, je le répète, un des plus profonds élans humains.

L'étude des « spirituels » du XVII[e] siècle apporte ici une curieuse lumière. Dieu sait s'ils incarnèrent la complication et il serait trop facile de les accabler en puisant au hasard dans leurs livres de piété, sans même avoir recours à l'incroyable fatras de leurs écrits de polémique. Or c'est la même époque, et très souvent chez les mêmes hommes, qui vit pousser la plus luxuriante végétation qu'on ait jamais connue d' « abrégés », de « moyens courts », de « vœux de servitude ». Jamais on ne manifesta dans la littérature chrétienne tant de goût pour la dissertation, la dissection, l'analyse, la géographie des sentiments. Jamais, d'autre part, on ne professa une telle ferveur pour la réduction à l'essentiel, jamais on ne dépensa un tel génie de totalitarisme religieux. Rendons grâce à ce siècle, fertile en paroxysmes, de mettre ainsi en vedette une tendance qui est, en réalité, de tous les siècles et qui n'a pas cessé d'être humaine depuis que les siècles sont chrétiens.

Mais c'est ici qu'il faut ouvrir l'Évangile...

II. — Le point de vue surnaturel

On y parle beaucoup de la simplicité. C'est quelquefois en propres termes — l'œil simple, la simplicité de

la colombe... — C'est d'autres fois en termes analogiques — éloge de la prière discrète ou, à l'opposé, condamnation de la casuistique et des duplicités pharisaïques. Parfois enfin c'est en langage de choses ou d'actes, langage éloquemment fixé dans la manière de vivre — et de mourir... — de Jésus-Christ. Ce serait fausser l'Évangile, toutefois, que de souligner ce point sans mettre en relief d'autres textes ou d'autres gestes qui évoquent des idées de complexité et ce n'est pas assez dire de complication.

Vous avez rencontré de ces braves gens qui vous abordent avec un visage épanoui, des gestes ronds, une voix sonore, et disent en voyant votre front soucieux : « Il y a donc quelque chose qui ne va pas ? Mais ce n'est rien, mon cher ami... Comme vous compliquez l'existence! Tenez, moi, par exemple... » Ainsi parle le spécialiste du « je vais bien, donc tout va bien ». Je n'ai évoqué ce pénible personnage que pour l'opposer à un autre, infiniment plus délicat, certes, et plus intelligent, qui ne tint jamais ce langage. Notre-Seigneur a bien dit quelquefois qu'il ne faut pas être inquiet et qu'on doit s'en remettre à Dieu de tout; mais il n'a pas dit que ce fût tout simple. Il a bien proposé en exemple la croissance du lys des champs; mais il n'a pas dit qu'elle ne contînt aucun problème. Rien n'est remarquable, au contraire, comme la conscience qu'il a des difficultés inhérentes à son message et du désarroi qui menace les intelligences humaines au contact de la Révélation. Comme on sent qu'il lui fallut un vrai courage — je le dis de son cœur humain — pour parler quand même! Et comme on devine aussi qu'il comprit certaines hésitations de son auditoire! Eût-il admiré si fort la simplicité du centurion si, justement, il ne l'avait trouvée si rare ? Qui doutera qu'il n'ait eu, à un degré que seul un

Dieu incarné pouvait avoir, le sens de la complexité des âmes ? « L'homme juge sur les apparences », dit-il quelque part, avec une pointe de raillerie attristée. Et l'évangéliste complète : « Il savait bien, lui, ce qu'il y a dans l'homme », tout ce qu'il y a dans tous les hommes... Que de fois enfin il agit au rebours de ce qui paraissait le plus simple à son entourage et prit le parti le plus inattendu, le plus prometteur de complications! « N'y va pas, Maître », supplient les apôtres, quand il parle de retourner en Judée pour ressusciter Lazare. Mais il ne démord pas de son projet. « Allons aussi, dit saint Thomas, pour mourir avec lui » — on a envie de gloser : « s'il y tient absolument !... »

En vérité, quand on parle de simplicité évangélique, s'avise-t-on bien de la terrible épreuve des apôtres, gens « simples » s'il en fut, pendant ces trois années où il ne se passa rien qui ne représentât pour eux une énigme, trois années d'initiation à un enseignement qui débouchait en plein mystère, trois années d'aventures, de compromissions, de risques, pour finir par cette résurrection de Lazare, véritable défi à la prudence humaine, et cette inintelligible, saint Paul dira : cette « scandaleuse » Passion ?

Le terme absolument simple de la vie chrétienne, la vie du ciel et son unité au sein de la grande unité divine, cela, oui, Jésus-Christ l'a prêché sans restriction et ce fut même tout l'objet de son dernier entretien, le plus intime. Mais la vie de cette terre, la vie en marche, la vie-pèlerinage, ah! certes, non, il n'a pas enseigné qu'elle fût toute simple, ce mystérieux Prince de la paix qui déclara un jour avec une franchise si déconcertante qu'il apportait la division et le glaive.

Une chose est vraie, et je dois maintenant y insister, c'est qu'il a promis de nous donner, dès ici-bas, *de quoi opérer une simplification progressive.*

Voyons cela d'un peu plus près, à la lumière de la théologie classique, et commençons par écarter définitivement l'hypothèse d'une simplification objective de l'existence par la suppression des causes extérieures de conflits et de doutes. Le monde dans lequel, un jour, nous sommes entrés n'est pas et ne sera jamais plus — car il l'a été — un ensemble paisiblement ordonné. Il faut le prendre tel qu'il est, c'est-à-dire comme un univers en perpétuelle reconstruction, un chantier. Car le péché originel ne fut pas seulement une catastrophe initiale, il fut aussi une infection et de l'espèce la plus virulente, la plus incurable, une contamination de nature. L'humanitarisme le plus généreux n'y changera rien et pas davantage la grâce qui a pour objectif non pas de détruire le foyer de l'infection, mais seulement de lui enlever son caractère de culpabilité morale.

Ne serait-elle donc pas, la grâce, un principe d'unification ? Elle l'est assurément, mais non pas en modifiant directement les données extérieures du problème — je ne crois pas faire acte de jansénisme en notant que la grâce n'incline jamais aux solutions de facilité, elle est trop sainte pour déchoir de la sorte —; c'est bien plutôt en transformant les données intérieures, l'esprit, le vouloir, les sentiments et en jetant ses racines, elle qui est participation à la nature de Dieu, dans notre propre nature d'hommes. Une fois cela admis, de façon à éliminer toutes les illusions touchant je ne sais quelle reconstitution du paradis terrestre, il n'y a plus de difficulté à déclarer que la grâce, considérée dans son influence intérieure, et selon l'image évangélique, comme une source limpide jaillissant en bouillonnant au fond de l'âme est le plus puissant principe de simplification dont nous ayons la propriété.

Je lui appliquerais volontiers, en traduisant large-

ment, la parole évangélique : «*Regnum Dei intra vos est*, Le règne de Dieu est en vous. » Que se passe-t-il, en effet, quand une âme humaine entre ou rentre dans l'état de grâce ? Ce sont, à l'instant, toutes ses énergies de connaissance et d'amour qui sont polarisées vers Dieu et cela, non pas seulement à la manière d'une emprise morale, influence de prestige, séduction passionnelle, envoûtement artistique, que sais-je ? mais à cause d'une transmutation radicale de la nature elle-même. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier de mettre au premier plan quand on parle des « coups de la grâce », et ce qui éclaire à fond sur la manière prodigieusement surabondante avec laquelle le grand vœu humain de conversion à l'absolu est exaucé par une conversion au Dieu de Jésus-Christ.

Les charmes réputés les plus irrésistibles peuvent bien nous « convertir » un moment et lier nos puissances d'action, en sorte que nous n'ayons plus de regards ni de désirs que pour l'objet qui vient de nous fasciner. Mais il ne s'agit en somme que d'une fixation superficielle, d'une simplification provisoire. Rien n'est changé dans les profondeurs de l'être. Le règne de cette chose inanimée ou vivante, on peut le situer au-dessus de nous comme une nuée à la fois éblouissante et menaçante ou encore autour de nous comme la ceinture de deux bras géants, ou au-dessous de nous comme un abîme vertigineux, mais on ne peut pas dire qu'il réside véritablement en nous. Il n'y a *en nous* que deux règnes possibles, celui de notre propre moi humain et celui de la grâce surnaturelle qui, seule, le pénètre au point de le faire participer, sans détruire son humanité, à l'ordre même de la divinité.

Oserai-je faire un reproche à certains livres de dévotion ? Ils me semblent se hâter un peu trop, quand ils

parlent des effets du baptême ou du retour en grâce des pécheurs d'évoquer le changement que produit dans l'intelligence et dans le cœur l'apparition ou la résurrection des vertus de foi, d'espérance et de charité. Ce triple faisceau d'activités n'est que la conséquence d'une modification constitutionnelle sans laquelle ils n'existeraient pas. « Si tu savais le don de Dieu... »

Ce qui est vrai, ajoutons-le bien vite, c'est que, normalement, et dans l'ordre de la simplification non plus seulement de l'être humain, mais des gestes humains, ces trois facultés de la grâce vont jouer le tout premier rôle.

Je ne fais pas ici un cours sur les vertus théologales. Comment ne pas évoquer cependant ce qu'on pourrait appeler leur force de concentration ou leur tendance totalitaire ? Ce dernier mot vous choque ? Il me choque également parce qu'on ne peut l'employer aujourd'hui sans éveiller l'idée de systèmes inhumains dont les simplifications ressemblent surtout à des amputations et qui atteignent tout juste à cette simplicité de pauvreté, dont je vous ai dit tout à l'heure qu'elle était indigne de notre idéal véritable. Mais il y a un totalitarisme de plénitude qui, lui, est souverainement digne des « pèlerins de l'absolu » que nous sommes et c'est d'abord celui de la foi par laquelle notre esprit se fixe en Dieu et juge tout du point de vue de Dieu. Je ne dis pas qu'elle supprime les problèmes, je ne dis même pas qu'elle nous donne les moyens infaillibles de les résoudre tous en ce monde, mais j'en atteste quiconque a vécu le drame de la conversion, elle engendre cette merveilleuse sécurité de savoir que nous détenons, dans son faisceau de lumière doucement tamisée, tout ce qui est nécessaire pour dissiper, un jour ou l'autre, n'importe quelles ténèbres, la sécurité de s'en remettre pour tout à la sagesse du

Verbe et de tout connaître enfin dans le domaine limité de nos connaissances comme Dieu le connaît.

L'espoir surnaturel vient alors en renfort et entreprend la simplification du cœur en ordonnant et pacifiant la troupe tumultueuse de nos désirs. Pas plus que la foi, il ne supprime toute multiplicité, il n'ampute rien de nos vœux terrestres, il ne simplifie pas en dépouillant ni en anesthésiant la nature; il apporte de l'unité en augmentant les énergies et les ordonnant à un même objet, car il propose un bien qui dépasse — et contient éminemment — tous les autres biens; de plus, il développe l'élan intérieur qui nous emporte vers lui. Je ne pense pas que personne accuse cette théologie de verser dans l'irréel. Il est délicat, je le sais, d'invoquer l'expérience et le sentiment en matière de vie surnaturelle. Mais enfin il n'est personne qui n'ait pu voir un sourire éclore, grâce à l'espérance, là où il ne semblait y avoir de place que pour une entière et affreuse démission, jusque dans les plus désertiques solitudes, jusqu'au seuil de la mort la plus abandonnée.

La charité pose à son tour sur cet édifice sa couronne de reine et achève la simplification, je veux dire l'orientation foncière du chrétien. L'esprit de simplicité et de totalitarisme surnaturel lui est tellement propre qu'il la définit et en mesure les exigences essentielles. « Mon Dieu, dit-elle, je vous aime. Je vous aime de tout mon cœur. Je vous aime par-dessus toutes choses... » Voilà bien pour le coup une authentique simplicité de plénitude. Cet essor, ce bondissement de mon cœur au-devant de Celui qui est la fin vivante de ma destinée, cet engagement exclusif de toutes mes énergies et qui n'implique, d'ailleurs, de renoncement aux autres amours que dans la mesure où l'amour suprême l'exige, cet absolu dynamique de la charité représente assurément

le *summum* de ce qu'on pourrait appeler le totalitarisme théologal. Et n'allez pas croire qu'il se satisfasse d'un seul acte, comme la vertu de religion, par exemple, se contente d'un vœu fait une fois pour toutes. La charité surnaturelle rejoint et ranime, dans les profondeurs de l'âme, cette tendance de l'homme à se rapprocher toujours plus de son Dieu. Elle n'est pas seulement union passagère, même « parfaite » au regard de telles circonstances. Elle est encore, et essentiellement, tendance à parfaire toujours davantage l'union avec le Bien-Aimé. Vous lui faites une injuste violence si vous lui imposez des limites.

Saint Paul, le pèlerin par excellence, celui à qui il faut toujours revenir quand on parle de dynamisme chrétien, écrivait : « Non que j'aie déjà atteint [la borne] ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis [ma course] dans l'espoir de l'atteindre, parce que, moi, le Christ Jésus m'a déjà atteint. Non, frères, je ne pense pas encore avoir atteint le but. Il n'y a qu'une chose, c'est que, oubliant ce que je laisse en arrière, *fortement tendu vers ce que j'ai devant*, je vais droit au but, à la couronne de la vocation supérieure à laquelle Dieu m'a appelé dans le Christ Jésus. »

Certains qui sont marqués, plus que d'autres, du signe de l'absolu, se plaisent à affirmer — je ne les en blâme point — leur inflexible attachement à des principes dont j'admets, par hypothèse, qu'ils sont justes. Je leur demande cependant : avez-vous réfléchi à l'existence de cette forme d'absolu qui est un absolu de progrès, un absolu de mouvement, l'absolu d'un amour qui veut toujours plus aimer ? Je ne puis taire ici la surprise que j'ai éprouvée quelquefois en voyant des âmes exceptionnellement douées par nature et par grâce se durcir et se figer dans une attitude de rigide observance, résolues,

certes, qu'elles étaient à ne pas reculer d'un pouce vers le mal et, d'ailleurs, merveilleusement clairvoyantes à l'égard des défaillances du prochain, mais insensibles aussi et comme mortes à toute idée d'avancement dans la ferveur. Cette conception du principe-barrage, du principe-frontière, a sévi trop longtemps parmi nous, elle se rapproche trop dangereusement d'une forme trop naturelle de l'orgueil ou de la paresse — ou des deux ensemble —, elle est trop contraire à la nature du véritable amour, elle est enfin une trop misérable déformation de l'absolu de la charité pour qu'on ne la dénonce pas avec douleur et, si on était un saint, avec indignation.

Mais peut-être vaut-il mieux ne pas céder même à une sainte colère. Elle pourrait faire croire à je ne sais quelle obligation tyrannique appelant la plus inhumaine des concentrations et évoquant ces visages durement contractés qu'un certain romantisme, toujours renaissant dans la peinture et la littérature, prête aux hommes de Dieu. Non, non, c'est saint Paul qui nous l'assure, la charité est douce. Même quand elle est tendue vers de nouveaux degrés d'union, elle rayonne, et ses expressions les plus hautes sont celles de la plus aimable en même temps que de la plus ineffable simplicité. Faut-il évoquer ici le sourire de Lisieux ? Vous rappellerai-je le mot magnifique : « Je ne lui dis rien: je l'aime... » Un exemple moins célèbre vous frappera peut-être davantage. L'année dernière, dans un couvent que je connais, une petite Sœur dominicaine de Béthanie allait mourir. Sa vie jusqu'alors avait été assez ordinaire, imparfaite même; mais elle s'avisa d'occuper ses derniers jours à ne plus faire qu'une chose : dire et redire l'acte de charité parfaite, et on la vit se transformer admirablement. « Comment faites-vous donc, lui demandaient les Sœurs ? — « Je baise les plaies de Jésus, répondit-elle.

et je dis : Mon Jésus, je vous aime par-dessus tout, de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon esprit, de toutes mes forces, et j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous. Je me repose un peu, puis je recommence. *Et quand je ne peux plus, je l'aime encore;* mais comment cela se fait, je ne peux pas le dire, vous comprenez ?... »

Non, hélas,! chère petite Sœur, nous ne comprenons pas encore très bien. Il n'est pas facile, à moins d'en avoir quelque expérience, de deviner en quoi consistent des états à la fois si dépouillés et si pleins. Il y a en eux une sorte de mystère. Mais c'est peut-être le signe, justement, qu'ils sont éminemment chrétiens. Qu'était, pense-t-on, la simplicité de Nazareth ? On en parle souvent, mais souvent aussi c'est pour l'imaginer à la manière de quelque idylle villageoise dont les décors pourraient être brossés par Jean-Jacques Rousseau. Et si ce n'est le sentimentalisme, c'est le naturalisme qui s'empare de cette vie cachée pour la réduire le plus possible à une vie ordinaire. Je ne saurais dire si cela est meilleur ou pire que les fantaisies du mysticisme flamboyant. Mais il semble qu'entre les deux excès il y ait place pour la vérité, qui est celle d'une simplicité de profondeur, où se « cachent » entre autres choses un certain nombre de mystères, ne serait-ce que celui de l'Incarnation, et où se préparent un certain nombre de drames, ne serait-ce que celui du Calvaire...

On devine ce que serait ici le témoignage de la Sainte Vierge. A son défaut, nous possédons celui de saint Jean : « Nous l'avons vu, dit-il, le Verbe Incarné, l'Unique de Dieu, plein de grâce et de vérité... » La simplicité du Christ, la voilà; et tel est aussi l'idéal sur lequel nous devons modeler la nôtre.

Mais je n'ai pas dit la merveille des merveilles. Ce qui

nous est propre dépasse l'ordre de la copie et il se trouve que la simplicité exemplaire de la vie du Fils de Dieu, le Fils de Dieu lui-même vient la produire en nous. Faut-il rappeler que la grâce sanctifiante — la grâce simplifiante —, c'est sa grâce à Lui, la grâce du Christ ? Nous communions à sa vie avant de participer, et pour participer à celle de Dieu. Comprend-on dès lors à quel degré de perfection et par quel miracle d'ajustement à nos vœux les plus profonds nous sommes comblés ? Il y a un absolu trop absolu qui est celui des outranciers de la mystique et de certains philosophes; il est irréel parce qu'il est disproportionné. L'Absolu tout court, c'est Dieu. En dehors de Lui, il ne peut y avoir de place que pour un absolu relatif à la nature de chaque être et l'intervention de la grâce — cela est de foi — n'y change rien. Notre absolu à nous. en même temps qu'il se termine en Dieu, ne peut cesser d'être un absolu humain. Eh bien! cette synthèse extraordinaire du règne de Dieu dans une nature intégralement respectée, voilà ce que le christianisme réalise. Le Dieu qui est ma fin, non seulement je l'atteins en homme, mais encore je m'en approche en reproduisant de mon mieux les gestes d'un homme, mais surtout je m'unis à lui en laissant cet homme, le Fils de l'homme, vivre en moi sa vie de fils de Dieu. L'amour palpitant que j'ai pour vous, Seigneur Jésus, c'est le même qui, à travers vous, aime Dieu. Bien plus, c'est le même amour qui, en vous, aimait Dieu et qui l'aime encore maintenant dans mon cœur...

Comme on comprend, dès lors, qu'aux yeux des saints il n'y ait, en somme, qu'une chose à faire : vivre dans le Christ ou plutôt laisser le Christ vivre en nous !

« Voilà donc, explique le P. Saint-Jure, quelle doit être notre occupation continuelle et notre plus cher exercice : c'est une respiration perpétuelle de Jésus-Christ

comme de notre air spirituel... Nous devons respirer et attirer Notre-Seigneur en nous dans ses mystères... Nous devons l'attirer en ses vertus... Dans l'agir... de sorte que, comme votre âme produit absolument tout dans votre corps pour les fonctions de la vie naturelle, Notre-Seigneur, qui vous doit tenir lieu d'âme pour la vie surnaturelle et divine, opère tout en votre âme et en votre corps... Secondement pour le pâtir... Il y a des esprits toujours affligés et des corps toujours malades et infirmes, qui ne portent pas un jour de santé; que ces personnes pour leur souverain remède attirent en elles Notre-Seigneur attaché pour leur sujet à la croix... »

C'est tout l'absolu de notre pèlerinage à nous, chrétiens. Il était impossible, le concevant si divin et si humain, de le faire plus admirable et plus aimable.

F. Florand, O. P.

La querelle du pur Amour

Dans un *mémoire* adressé à Mgr de Noailles, évêque de Châlons, Fénelon écrivait : « Je ne demande que deux choses qu'on ne peut, ce me semble, me refuser : la première est l'amour désintéressé, la seconde est l'oraison passive. » Ces deux points condensent la doctrine de Fénelon au moment de la célèbre querelle qui va l'opposer si violemment à Bossuet. Ils confèrent aussi un double aspect à la controverse : l'un métaphysique, l'autre mystique. En effet, l'amour désintéressé de Dieu — le pur amour — est-il possible, et quel est son rapport avec l'amour de soi qui semble être le fond de nos tendances naturelles ? tel est l'aspect métaphysique. De par sa nature même, le problème de l'oraison passive relève du domaine de la théologie mystique, tel est l'aspect mystique que nous venons de signaler. Mais la querelle du pur amour offre de plus un caractère particulier, assez étrange même; loin de se cantonner dans les sphères philosophiques et théologiques, elle descend sur la place publique et s'étale scandaleusement aux yeux de tous. Suivant le mot de Racine :

> Dans ce combat où deux prélats de France
> Semblent chercher la vérité,
> L'un dit qu'on détruit l'espérance,
> L'autre que c'est la charité.
> C'est la foi qui se perd, et personne n'y pense.

Bien plus, une fois sur le forum, cette noble controverse théologique s'enlise, dégénère et se dégrade. Triste spectacle assurément, mais qui mérite attention néan-

moins, car ici les « infiniment petits » — telle antipathie de Mme de Maintenon, telle lettre de Louis XIV — pourraient bien avoir eu dans la réalité des conséquences infiniment grandes. Et voici donc l'aspect historique de la querelle du pur amour; nous allons nous efforcer d'en tracer la physionomie générale.

Afin de fixer tout de suite les esprits, recréons au préalable le cadre qui a vu naître et grandir à l'excès cette célèbre querelle. Introduite à Saint-Cyr par Mme de Maintenon, Mme Guyon devait y répandre une doctrine de spiritualité bientôt jugée suspecte. Tel ne fut pas l'avis de Fénelon. Et quand, à la suite de sa disgrâce à Saint-Cyr, Mme Guyon sollicitera d'une commission ecclésiastique un jugement sur sa doctrine, Fénelon s'en fera le défenseur. Cette commission siégea à Issy dès juillet 1694; elle était composée de Bossuet, évêque de Meaux; de M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et de Mgr de Noailles, alors évêque de Châlons. Les conférences d'Issy aboutirent à la conclusion d'une série d'articles qui furent signés par Bossuet et Fénelon; trop imprécis cependant, ils donnaient à la fois tort et raison à chacun des deux adversaires pour n'en satisfaire aucun. Aussi le conflit ne tardera-t-il pas à s'envenimer.

De ces articles d'Issy, tandis que Bossuet tirera un ouvrage intitulé *Instruction sur les états d'oraison*, Fénelon de son côté publiera *L'Explication des maximes des Saints*. Fénelon avait promis de donner son approbation au livre de Bossuet; le moment venu, et pour des raisons que nous examinerons plus loin, il la refuse. Mais c'est la rupture officielle avec Bossuet qui s'ensuit, la rupture avec Louis XIV et Mme de Maintenon, la recrudescence des insinuations malveillantes au sujet de Mme Guyon dont il s'est fait, dit-on, le chevalier servant.

Les *Maximes des Saints*, de Fénelon, parurent le 1er février 1697, peu avant l'ouvrage de son rival. Elles furent dans la suite déférées à Rome, et le 12 mars 1699, un Bref d'Innocent XII condamnait vingt-trois proposi-

tions extraites de ce livre. De la morsure cuisante causée par cette condamnation, Fénelon ne guérira pas. Sa soumission fut totale et doit demeurer indiscutable.

Une chose est sûre. Il y eut émoi à la Cour au lendemain de la publication des *Maximes*. D'un côté, c'est Bossuet et Mme de Maintenon qui l'affirment, « le roi en est ému ». De l'autre côté, dans le groupe de Fénelon, on sent l'intrigue monter. A différentes reprises, le duc de Beauvilliers, cher à Louis XIV aussi bien qu'à Fénelon, s'en plaint à M. Tronson. « Il me paraît clairement qu'il y a une cabale très forte et très animée contre M. l'Archevêque de Cambrai... Pour Mme de Maintenon, elle suit ce qu'on lui inspire, et croit rendre gloire à Dieu en étant toujours prête à passer aux dernières extrémités contre Monsieur de Cambrai... » A Dieu ne plaise que Bossuet fût mêlé à cette affaire! Mais les Pontchartrain et les Le Tellier, que veulent-ils à ce petit groupe très fervent et très uni ? Jalousent-ils son crédit auprès du roi ? Briguent-ils des places qu'une disgrâce rendrait vacantes ? Regrettent-ils le temps où les mœurs étaient moins austères à la Cour ? Ou est-ce simple plaisir à la médisance ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, Fénelon est inattaquable. Sauf par un point, sa piété. Et voici la manœuvre : « On s'avisa de faire proposer en Sorbonne un cas de conscience. On demandait si un prince pourrait souffrir auprès de ses enfants un précepteur soupçonné de quiétisme. » Ceci se passait dès 1693 et nous est rapporté par Phélipeaux. La question ainsi posée, la réponse des docteurs en Sorbonne était à prévoir, et il ne restait plus à l'abbé de Fénelon que de s'en aller. Quant à Mme Guyon, c'est une proie facile. Au moment où elle entre à Saint-Cyr, le P. La Combe, son ancien directeur, a été transféré de la Bastille au château de Lourdes en passant par d'autres prisons. Elle-même a déjà connu la séquestration, et son honneur, dit-on, est entamé. Ce qui est faux[1]. Jusqu'à

1. Un seul exemple entre cent suffira à nous renseigner sur l'at-

preuve du contraire, nous ne mettons nullement en doute la bonne foi de Harlay, l'archevêque de Paris, mais ce zèle de la police à s'acharner sur des innocents nous est plus que suspect. Au nom de qui et de quoi les traque-t-on de la sorte ? Leurs mœurs ? Elles sont irréprochables quoi qu'on en ait dit. Leur oraison ? Ceci ne regarde pas la police et ne l'intéresse d'ailleurs aucunement. A moins qu'il ne faille constater ici l'un des effets du gallicanisme...

Et il y a Port-Royal, la forteresse du jansénisme, peu encline, on ne le sait que trop, à la sympathie à l'endroit des Jésuites, — les Jésuites qui ont combattu les Arnauld et Pascal, et qui s'intéressent maintenant à Fénelon. A juste titre, la Compagnie avait combattu Molinos, et si elle fut bienveillante à l'égard de Fénelon, à Versailles aussi bien qu'à Rome, c'est parce qu'une saine interprétation de ses écrits ne lui avait point échappé. Mais Port-Royal n'avait pas oublié, et l'histoire de Fénelon n'est qu'un épisode de plus à insérer dans la trame des pieuses conspirations de cette sainte maison. En ce qui regarde Fénelon, disons-le, il serait néanmoins téméraire de s'attendre à une lutte ouverte. Précepteur à la Cour, archevêque ensuite, ces titres brillants n'invitent guère à une opposition de front contre le personnage qui est investi de semblables prérogatives. Ne serait-il pas au contraire de meilleure politique de travailler à le gagner à la cause de Port-Royal ? On lui concéderait alors sans peine sa doctrine spirituelle, mais à la condition toutefois qu'il liât partie avec les « principes du docteur de la grâce et de ceux qui ont

mosphère qui régnait dans ces milieux. « En suite d'une furieuse altercation — c'est Mme Guyon qui parle — l'estomac m'avait enflé... (Une dévote la vient voir...) Une de mes filles lui dit bonnement que je me trouvais mal, que l'on craignait parce que j'avais été hydropique et que j'avais depuis deux jours l'estomac fort enflé... Elle fut, de ce pas, trouver un supérieur de Prémontrés..., elle dit que j'étais grosse. » Rapporté par H. Bremond, *Apologie pour Fénelon*, p. 54.

soutenu sa doctrine ». En d'autres termes, qu'il soutînt Jansénius et se prononçât contre le Jésuite Molina, on ne lui en demandait pas davantage. Mais à ce désir Fénelon n'accédera pas. On ne l'attaquera pas pour cela, mais par-delà et derrière lui les Jésuites, ses puissants défenseurs. Vienne le procès en Cour de Rome, la partie est liée cette fois avec Bossuet, dont Nicole s'est fait l'ami. Visiblement, Rome tarde et hésite à frapper un prélat qui lui est cher et dont elle n'ignore pas le mérite et la vertu. Qu'on apaise seulement Bossuet, et Fénelon sera sauvé. Ce geste pacificateur, Port-Royal l'eût fait sans difficulté s'il ne s'était agi que de Fénelon; mais ce geste, Port-Royal ne le fera pas parce que toujours par-delà et derrière l'archevêque de Cambrai, il y a la Compagnie.

Fénelon, Beauvilliers, Chevreuse et les deux duchesses, tel est le groupe — auquel viendra bientôt s'adjoindre Mme Guyon — le plus influent à la Cour. Louis XIV les aime et les estime. Aussi serait-il éminemment malhabile, dans les débuts de l'affaire du moins, de les décrier trop ouvertement en présence du roi. Pourtant il y a Mme de Maintenon. Fénelon a commis une faute, une imprudence, celle de l'admettre dans son cénacle mystique. On peut en lire la conséquence dans une lettre de la princesse Palatine, datée du 25 octobre 1698. « Monsieur de Meaux, dans la conversation familière, écrivait-elle, n'est ni fâcheux ni ennuyeux... Il n'a jamais fait non plus de mal à personne, et si la vieille (entendez Mme de Maintenon) ne voulait pas qu'il persécutât Monsieur de Cambrai, il l'aurait laissé bien tranquille. » La princesse tient vraiment à son idée; elle y revient six ans plus tard, bien après la condamnation. Monsieur de Meaux n'a fait contre l'archevêque de Cambrai que ce qu'on lui avait commandé. Il est donc excusable. Nouvelle cabale d'une ennemie de Mme de Maintenon ? Peut-être. Mais pour cela, encore faudrait-il que nous n'eussions point le témoignage de Bossuet lui-même : « Monsieur de Meaux *nous a dit* —

raconte Ledieu — que l'intention première de Mme de Maintenon fut de sauver Monsieur de Cambrai en le faisant revenir de ses erreurs et de ses préventions pour Mme Guyon; c'est de quoi *elle chargea d'abord Monsieur de Meaux* qui dans ce dessein travailla à cette affaire dans un secret impénétrable depuis le mois de septembre 1693 qu'il en fut chargé seul jusqu'[aux conférences d'Issy]... Dès lors fut-il (Fénelon en 1696) tout à fait abandonné de Mme de Maintenon *qui recommanda nommément à Monsieur de Meaux* de tourner tout son travail à la réfutation de ce nouveau quiétisme. » Est-ce clair, et le rôle de Mme de Maintenon en cette affaire mérite-t-il attention ? On reconnaît généralement par ailleurs qu'elle prit ombrage de Mme Guyon à Saint-Cyr.

Trois ombres se profilent ainsi à l'arrière-plan de cette controverse théologique : la Cour, Port-Royal, Mme de Maintenon. Elles doivent être prises en considération, car l'histoire ressemble parfois à une pièce de théâtre où les acteurs jouent en scène, c'est entendu, mais où les coulisses jouent aussi leur rôle très efficace quoique moins apparent. L'histoire est aussi faite, hélas! de la rencontre et de la cristallisation d'éléments fort hétérogènes, mariages hybrides où s'allient aux causes les plus belles, la mesquinerie et parfois la bassesse. Sainte-Beuve en sut quelque chose.

*
* *

La guerre contre Fénelon, sourde d'abord, avait débuté dès l'issue des conférences d'Issy. Les incidents allaient se multiplier et accroître de manière inquiétante la tension entre les deux prélats. C'est d'abord à Saint-Cyr l'enquête de Mgr Godet des Marais, évêque de Chartres et l'un des célèbres directeurs de Mme de Maintenon. « Il entra dans toutes les chambres, rapporte Phélipeaux, visita toutes les cassettes et emporta les

écrits qu'il y trouva. » Il s'agit des manuscrits de Mme Guyon. Trois mois plus tard, le 21 novembre 1695, Monsieur de Chartres adressait à Saint-Cyr une longue lettre pastorale nettement dirigée contre les écrits de Mme Guyon. L'affront était cinglant et nullement camouflé. Fénelon venait en effet de quitter Saint-Cyr et la Cour neuf mois auparavant; il était à présent l'archevêque de Cambrai. Mais ses collègues le tiennent en suspicion et l'épient. Fénelon le sent, il en souffre et s'en plaint. Prêche-t-il à la fin de cette même année pour la vêture d'une Carmélite de la rue Saint-Jacques, on l'accuse d'avoir prêché un sermon quiétiste, et ses paroles à lui, archevêque de Cambrai, sont dénoncées à à Bossuet, évêque de Meaux. Et comme pour effacer enfin la trace de son passage à Saint-Cyr, Bossuet en personne se chargera d'y donner deux conférences, l'une sur l'indifférence au salut, l'autre sur l'oraison passive. Le choix du conférencier autant que les sujets traités ne firent pas illusion à Fénelon. Quelques gouttes d'huile sur la braise qui couve sous la cendre et le brasier s'enflammera.

C'en est fait, l'heure de l'éclat tant redouté par Noailles et Tronson a sonné : Fénelon a refusé la signature promise au livre de Bossuet. D'avance, il en a prévu les conséquences : c'est la rupture avec Bossuet, la rupture avec Louis XIV et Mme de Maintenon, le discrédit jeté sur sa propre personne. Sans hésiter, Fénelon accepte toutes ces conséquences. Mais il en est une qu'il n'avait pas prévue, la plus grave, celle de sa condamnation à Rome.

A entendre certains, Fénelon commit une faute en refusant son approbation aux *États d'oraison* de Bossuet. Il infligea un affront à celui-ci, et la responsabilité de ses propres infortunes n'incombe qu'à lui seul. L'accusation n'est pas d'hier, elle est vieille de deux siècles et demi. Elle a passé par Phélipeaux en 1732, par Nisard en 1845, par Brunetière en 1881. Voici le raisonnement. Par son refus d'approbation, « Fénelon se dérobait con-

trairement à sa promesse ». Ce refus est injustifiable puisque Fénelon lui-même, dans une lettre à Mme de Maintenon, avait exprimé son accord avec Bossuet « pour le fond de la doctrine ». Pourquoi refuser dès lors si ce n'est en raison d'une simple question de personne, Mme Guyon qu'il ne veut point flétrir ? Et ceci s'appuie à nouveau sur la même lettre à Mme de Maintenon dans laquelle Fénelon informait celle-ci qu'il ne pouvait approuver Bossuet « s'il voulait attaquer personnellement dans son livre Mme Guyon ». Ce n'est pas tout, car en se précisant, le grief s'intensifie. La personne de Mme Guyon n'est pas en cause, nous dit-on, mais seulement ses écrits. Or ceux-ci, « oui ou non, contiennent-ils les erreurs qu'on leur attribue ? Non, répond Fénelon ». Saisit-on la pointe du grief ? D'une part, l'accord avec Bossuet « sur le fond de la doctrine », d'autre part, l'accord avec la doctrine de Mme Guyon. Poser ainsi le problème c'est le vouer à l'impasse. Tout devient incohérent alors dans l'attitude de Fénelon. Et pour l'expliquer, encore faut-il recourir aux expédients. Ce sont l'entêtement, la feinte, la duplicité et la subtilité. Fénelon serait-il tout cela ?

Et ceci nous amène à examiner la véritable attitude de Fénelon en face de la personne et des écrits de Mme Guyon. Notons au préalable que les âmes revêtent fréquemment des formes et des aspects différents. S'il en est de simples et transparentes comme celle de Fénelon, il en est d'autres qui se décomposent en une série de tons tellement multiples et variés qu'elles en devien nent presque indéfinissables. Celle de Mme Guyon appartient à cette catégorie. La sainteté est un des aspects de sa physionomie intérieure, l'excentricité pourrait en être un autre. L'or s'allie parfois au plomb. L'étrange variété de ces aspects n'a point échappé à Fénelon, mais dans ce creuset où s'amalgament les éléments les plus disparates, il en est un que le directeur a clairement discerné, c'est l'indiscutable sainteté de cette âme déconcertante.

La personne de Mme Guyon, Fénelon l'estime et la respecte. Il lui est profondément attaché, mais de quel attachement! « Je pense très souvent à vous, lui déclare-t-il, et je me trouve uni à vous de plus en plus, mais c'est une union générale et de pure foi. » Retenons ce « mais » plus que refroidissant pour une sensibilité féminine ordinaire. « La pensée que j'ai de vous m'est toujours utile, car je ne vous vois jamais qu'en Dieu, et Dieu à travers de vous, sans m'arrêter à vous... » Tel est bien le vrai, l'unique Fénelon. Plus que quiconque, il a souffert de ses bizarreries, il a prévu les ennuis que cette union lui causerait et il le déclare sans ambages. « Pendant une nuit, lui écrit-il, j'ai eu sur tout cela je ne sais combien de réflexions qui venaient en foule me mettre dans une amertume insupportable. Tout se montrait à moi par le plus affreux et le plus humiliant côté. » Fénelon ne reniera point Mme Guyon, contre vents et marées il luttera pour elle, car il a perçu Dieu en elle, « Dieu à travers de vous, sans m'arrêter à vous ». On insiste. Mme Guyon est une folle et une pseudo-visionnaire. Folle si l'on veut, mais expliquera-t-on dès lors son incontestable crédit à Saint-Cyr? Et Mme de Maintenon, cette tête bien faite pourtant, la méprisa-t-elle toujours? La visionnaire n'a certes pas ébloui Fénelon. Toutes ces choses le « dépassent », entendons par là qu'elles ne l'intéressent pas. « Voilà comme je fais; je ne crois rien, ni vrai ni faux... Aussi n'est-ce point du tout par ces choses... que je tiens à vous. »

Restent les écrits de Mme Guyon, ces ouvrages qui respirent le mysticisme le plus faux, ces ouvrages enfin dont Fénelon nie les erreurs. Ceci n'est pas tout à fait conforme à la vérité. Car enfin Fénelon reconnaît les erreurs de ces livres; il sait en quoi ils sont censurables, aussi veut-il qu'ils soient corrigés et au besoin rétractés. Mais ce qu'il niera toujours, c'est que son amie ait réellement voulu professer les erreurs qu'on lui attribue. L'accuser de duplicité ou de subtilité, il s'agit bien de

cela! Il n'est nullement question ici de l'habile retranchement dans la distinction du fait et du droit. Les erreurs attribuées à Mme Guyon sont-elles condamnables en droit? Se trouvent-elle en fait dans ses livres? A ces deux questions, Fénelon répond affirmativement. Mais il répond seulement des intentions de son auteur. Mme Guyon n'a ni pensé ni voulu ces erreurs et Fénelon s'en porte garant. Se trompait-il? Si oui, Bossuet lui-même s'est égaré ou a menti le jour où il remit à Mme Guyon l'attestation que voici :

« Nous, évêque de Meaux... déclarons, en outre, que nous ne l'avons trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées ailleurs et n'avons entendu la comprendre dans la mention qui en a par nous été faite dans notre ordonnance du 6 avril 1695. Donné à Meaux, le 1er juillet 1695. »

J.-Bénigne *évêque de Meaux.*

Par Monseigneur
Le Dieu.

C'est vrai, dans une lettre à Mme de Maintenon, Fénelon avait marqué son accord avec Bossuet « sur le fond de la doctrine ». Cette lettre est de septembre 1696 et la date est à retenir. Fénelon s'abusait-il lui-même en abusant ses adversaires? Peu de chose, de simples nuances le séparaient de Bossuet. Et s'il est permis de parler des variations de Fénelon sur l'espérance, qui niera les variations de Bossuet sur la charité? Ne nous étonnons pas d'un accord foncier entre deux prélats sur des questions de doctrine. Cet accord était normal et aisé sans cette poussière de zizanie qui empoisonna la plus noble controverse théologique qui fût au monde. Six mois plus tôt, soit en mars 1696, Fénelon en avait fait la remarque à l'archevêque de Paris, à Mgr de Noailles et à M. Tronson; il la rappelle maintenant à Mme de Maintenon : si Bossuet veut à tout prix « attaquer personnellement

Mme Guyon dans son livre », il ne pourra pas l'approuver. On est prévenu et Bossuet tout le premier, lui qui avait soumis son manuscrit à Fénelon dès le mois de juillet. Le manuscrit ne dormira pas dans les paperasses de l'archevêché de Cambrai; Fénelon le renvoie aussitôt à Meaux par l'intermédiaire du duc de Chevreuse, à qui incombe la mission de « désabuser » l'auteur. La raison est claire et nette , « j'ai entrevu à la simple ouverture des cahiers, des citations du *Moyen Court* à la marge ». Cela suffisait, Mme Guyon était mise en cause.

Bossuet ne comprit point. Ceci équivaut à dire que Fénelon ne fut point compris. Il garde son idée. « Pour moi, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions et auquel elle n'a jamais pensé. » De cette ligne Fénelon ne se départira pas, mais « que les autres qui ne connaissent que ses écrits les prennent dans un sens si rigoureux et les censurent, je les laisse faire ».

Vraiment, l'attitude de Fénelon manque-t-elle de loyauté? Il connaît et la personne et les écrits de Mme Guyon. Il s'est assuré de ses sentiments : ils ne correspondent pas aux horreurs qu'on prête à ses écrits. Libre à d'autres, s'ils y tiennent, à en faire un système impie, mais demander à Fénelon d'approuver un tel ouvrage signifie qu'il a tout au moins « toléré l'évidence de ce système impie ». Fénelon ne signera donc pas et il le déclare sans détour. « En reconnaissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que Mme Guyon. Ce qui paraîtra du premier coup d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit à souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le système monstrueux, qui est évident dans ses ouvrages, de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même, à la tête du livre de Monsieur de Meaux où le système est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume donné

contre ma conscience, par une lâche politique, me rendrait à jamais infâme[2]. »

Mme Guyon est en prison — pour sept ans encore — et c'est bien assez. On n'a déjà que trop ferraillé contre elle, Fénelon n'ajoutera pas à l'infamie en se condamnant lui-même. Mais au moment où il refusait son approbation (24 juillet 1696) peut-être ne s'est-il pas aperçu à quel point il avait raison. La suite, en tout cas, ne pouvait que l'ancrer davantage encore dans sa décision. Lut-il seulement le texte intégral du manuscrit envoyé par Bossuet ? Ceci n'est pas sûr puisque « à l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle ». Une simple lecture en surface lui avait suffi pour motiver un refus d'approbation, mais la publication des *États d'oraison* quelques mois plus tard devait lui enlever, à coup sûr, ses dernières illusions quant à son accord avec Bossuet « sur le fond de la doctrine ». Il devait bientôt découvrir une raison de plus à la justification de son geste.

In cauda venenum. En terminant son ouvrage, Bossuet annonçait la publication d'un nouveau traité dont la doctrine, formulée en quelques mots seulement, empruntait déjà des voies nettement contraires à la doctrine de Fénelon. Il y allait de tout aux yeux de ce dernier, puisque Bossuet y ruinait à nouveau le pur amour en qualifiant d'illusion un amour de Dieu *séparé* du motif de notre intérêt personnel. Disciple autant que maître de Nicole — et peut-être de Malebranche —, l'auteur s'accordait déjà la victoire en appuyant sa thèse sur les solides piliers de l'Écriture, des Pères et de toute l'École. Fénelon proteste, s'insurge et s'insurge encore. Eh! quoi ! Depuis cinq cents ans l'École enseigne le pur amour, d'accord en cela avec la doctrine des Pères. L'héroïque phalange des saints canonisés par l'Église n'a respiré que ce même pur amour et leurs écrits à tous l'at-

2. *Œuvres*, t. IX, p. 102.

testent avec surévidence. « Il n'y a rien que je ne veuille faire et souffrir pour résister à ceux qui ont entrepris de décrier cette doctrine, dont la tradition est constante, et qui veulent qu'on la regarde comme la source du quiétisme. »

Ceux qui ont vu dans le refus de signature une simple attitude plus ou moins romanesque se sont gravement trompés. C'est toute l'âme de Fénelon qui est blessée et qui se hérisse dans cette affaire. Bossuet dégrade la charité à ses yeux et ceci lui est insupportable. Cette âme tendue malgré elle vers les cimes se rebelle contre une doctrine qui humilie l'acte d'aimer Dieu — l'acte le plus beau et le plus noble — jusqu'à le ramener à une égoïste recherche de notre intérêt et de notre jouissance. Le pur amour a été le grand levier de la vie de cet homme et le chevalier de Ramsai, l'un de ses premiers biographes, voyait juste quand il écrivait : « Cette doctrine désintéressée a toujours été la doctrine favorite de ce prélat..., la clef de tous ses principes, le grand ressort de son cœur et le dénouement de toute sa vie[3]. » Bossuet le premier s'est trompé, a méconnu et piétiné inconsciemment la grande âme de Fénelon lorsque, faisant allusion à Mme Guyon, il écrivit cette phrase cruelle : « On voit en quoi l'auteur est à plaindre; on sait trop de qui et de quoi il est le martyr[4]. » On voudrait que cette phrase ne fût jamais sortie de la plume de Bossuet.

On n'a que trop fait dévier cette controverse dans des marécages et la claire figure de Fénelon en a été ternie. Le pur amour, et lui seul, était le noble enjeu de la bataille. Écoutons Fénelon : « Monsieur de Meaux dit que toute notre controverse vient de mon attachement aux livres de Mme Guyon. Il le dit, je le nie, et il ne saurait le prouver. Je soutiens, au contraire, que j'ai déclaré il y a longtemps que ces livres sont condamnables dans leur vrai, propre et unique sens. En le disant, je le prouve.

3. *Histoire...*, p. 186.
4. *Œuvres*, t. XIX, p. 156.

J'ajoute que la véritable cause de nos différends est que Monsieur de Meaux nie tout acte de charité qui n'a pas le motif essentiel et *inséparable* de la béatitude, qui est la seule *raison d'aimer*. Je le dis, je le prouve, Monsieur de Meaux l'avoue. Il assure que c'est en cela *qu'est mon erreur*, et que *je me perds* : il assure que c'est le *point décisif*... Enfin il met à la marge de cet endroit, que ce seul point renferme la *décision du tout*. Voilà donc, de son propre aveu, le point qui renferme la décision de tout le système[5]. » C'est très bien, mais c'est peu encore, car le pur amour n'a pas été qu'une doctrine pour Fénelon, encore moins un système. Le pur amour, c'est l'âme de Fénelon. Pour le défendre, il sacrifiera tout le reste. « Je pars pour Cambray, écrit-il le 3 août 1697 à un de ses amis. Je n'ai rien ménagé d'humain et de temporel pour la doctrine que j'ai crue véritable. » Mais pour défendre le pur amour, Fénelon avait aussi écrit l'*Explication des Maximes des Saints*...

*
* *

Pour calmer les esprits, on avait proposé à Fénelon de publier dans son diocèse un mandement condamnant les ouvrages de Mme Guyon. C'était trop demander à Fénelon qui avait connu intimement une personne dont les écrits respiraient, prétendait-on, les pires abominations. Ce mandement l'archevêque de Cambrai ne pouvait le publier dans son diocèse sans se discréditer et se flétrir lui-même. Il refusa. Mais comme il fallait enfin qu'il rassurât l'Église sur sa propre doctrine, l'évêque de Chartres lui fit une concession. Du mandement, il n'était plus question, pourvu toutefois qu'il témoignât son adhésion aux censures portées contre les écrits de Mme Guyon « dans les occasions où l'on parlerait de cette dame ». Fénelon accepta. Mais en même temps, l'i-

5. *Œuvres*, t. VI, p. 502.

dée d'un livre à publier avait spontanément germé dans son esprit. Le but avoué de l'ouvrage serait de dénoncer les erreurs quiétistes et d'exposer la doctrine traditionnelle de l'Église dans les questions de spiritualité. En écrivant pareil ouvrage, l'auteur, cela va sans dire, trouverait aussi matière à une apologie personnelle. Ainsi furent conçues les *Maximes des Saints*.

Malgré ses défauts et les fissures qui lui vaudront la condamnation de Rome, ce livre est remarquable. Il emprunte habilement sa substance aux articles d'Issy dont Fénelon tire à nouveau une série de quarante-cinq articles vrais auxquels il oppose en regard le même nombre d'articles faux. C'est clair, sec et froid, le style est presque lapidaire. Les témoignages les plus écrasants et les plus indiscutables viennent corroborer la thèse de Fénelon. De Clément d'Alexandrie à François de Sales et Jeanne de Chantal, le cortège de ces noms imposants répète avec insistance l'authentique écho de la tradition.

Les *Maximes des Saints* parurent le 1^er^ février 1697. Mais bien avant cette date, Bossuet est prévenu contre cet ouvrage qui n'est point né et qu'il n'a donc pas lu. D'avance il le condamne. En janvier, il écrit à un ami de Fénelon : « Je sais d'une manière à n'en pouvoir douter que Monsieur de Cambrai veut écrire sur la spiritualité... *Je suis assuré que cet écrit ne peut causer qu'un grand scandale.* » On peut s'attendre à ce qu'un tel ouvrage ait la vie dure. Fénelon ne condamnera jamais les livres de Mme Guyon. « Mais cela est d'un si grand scandale, s'écrie Bossuet, que je ne puis en conscience le supporter, et que Dieu m'oblige à faire voir qu'on veut soutenir des livres dont la doctrine est le renversement de la piété. » On le voit, le livre de Fénelon n'a pas encore paru et déjà Bossuet lui déclare la guerre. Une guerre sainte, une croisade, « Dieu m'oblige... » Mais tandis qu'il fourbit ses armes, Bossuet oublie son attestation antérieure dans laquelle il reconnaissait pourtant n'avoir trouvé Mme Guyon « impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos ou autres condamnées

ailleurs ». Et Fénelon lui-même pourquoi se décide-t-il à prendre la plume si ce n'est précisément pour empêcher ce « renversement de la piété » et corriger, redresser chemin faisant les inexactitudes contenues dans les écrits de Mme Guyon ?

Quoi qu'il en soit, Fénelon a commis une insigne maladresse en publiant son ouvrage en semblables conjonctures. La moindre de ses phrases passera par le crible d'une critique hostile et il perdra la partie. Trop confiant en lui-même — et peut-être trop candide — il a pensé qu'il suffisait d'un livre pour couper court aux attaques d'un adversaire, comme si la dialectique présidait en reine à toutes les controverses. Deux siècles plus tard, le Newman du *sens illatif* lui eût épargné la méprise. Orthodoxe dans sa pensée foncière, mais parfois malheureux dans son expression, le livre qui devait le réhabiliter aux yeux de la France et du monde tournera à sa confusion. Ne l'accablons pas. Une fois la tourmente passée, il a rougi lui-même des imperfections et des erreurs de son livre, « cet avorton de mon esprit » ainsi qu'il l'appela alors. Son intention a été de le remanier en substituant une seconde édition à la première. Déjà l'archevêque de Paris en avait approuvé le projet. Cette édition corrigée se trouve aujourd'hui encore à la Bibliothèque nationale et il est permis de penser que l'Église ne l'eût point condamnée.

***

Les premiers assauts contre les *Maximes des Saints* sont partis de la Cour: Pontchartrain et Le Tellier ont donné le branle en pressant Louis XIV. Le roi conféra d'abord avec Bossuet, puis une nouvelle commission composée des évêques de Paris, de Chartres et de Meaux fut chargée d'examiner avec la plus grande diligence le livre de l'archevêque de Cambrai. Dès la fin du mois d'avril, un extrait de propositions jugées condamnables allait être présenté à Fénelon afin qu'il s'en expliquât.

Excédé du procédé, Fénelon commit alors la faute de passer outre des évêques de France et de déférer lui-même son livre à Rome; il s'en remettait filialement à l'appréciation du Saint-Père. Bossuet ne désarma pas et c'est alors qu'il proféra ces grandiloquentes paroles en présence des évêques de Paris et de Chartres : « Prenez le parti qu'il vous plaira, leur dit-il. Pour moi, je vous déclare que j'élèverai ma voix jusqu'au ciel, contre des erreurs que vous ne pouvez plus ignorer. J'en porterai mes plaintes jusqu'à Rome et par toute la terre. » Ne croirait-on pas reconnaître la voix de l'orateur en chaire ? Nous sommes au temps du gallicanisme; en se soustrayant à l'autorité des *Trois Évêques*, Fénelon avait offensé le roi. Lorsqu'il désirera aller défendre son livre à Rome, la faculté de s'y rendre lui sera simplement refusée. L'heure de l'exil à Cambrai a sonné alors. Le théâtre des intrigues se déplace en même temps. Fénelon à Cambrai, Bossuet à Meaux, mais tous deux dédoublés et représentés au sein des chancelleries romaines, le premier par l'abbé de Chantérac son cousin, le second par l'abbé Bossuet son neveu. De ces deux personnages, le dernier n'est pas le moins agissant, nous le verrons bientôt à l'œuvre. L'abbé de Chantérac n'a rien d'un intrigant, il est pieux, digne, intelligent.

A un groupe de théologiens fut confiée la mission de résumer l'ouvrage de Fénelon en une série de propositions sur lesquelles les cardinaux auraient ensuite à se prononcer. Il est permis de penser que leurs délibérations furent souvent houleuses puisque le pape dut leur adjoindre deux cardinaux pour mettre fin aux disputes. Le problème se compliqua bientôt : parmi les examinateurs, il en était « cinq pour et cinq contre nous » écrivait Chantérac. Cinq contre cinq, de quel côté allait pencher la balance ? C'était le moment ou jamais de redoubler d'efforts afin de gagner la partie par le simple déplacement d'une voix. Tout au plus parvint-on à obtenir des théologiens consulteurs un accord sur trente-huit propositions reflétant aussi fidèlement que possible la

substance de l'ouvrage incriminé. Les délibérations avaient duré dix mois et il était temps d'en finir. Restait seulement aux cardinaux à délibérer eux aussi et à trancher cet épineux problème.

Les cardinaux se réunirent cinquante-deux fois à raison de trois séances par semaine : le lundi et le mercredi en présence des théologiens consulteurs, cinq contre cinq; le jeudi en présence du pape qui recevait les votes des cardinaux. Mais à Meaux, comme à Cambrai d'ailleurs, les inquiétudes commençaient à croître, elles allaient bientôt se traduire par de l'énervement. C'est alors que le petit abbé Bossuet, pressé sans doute de voir Rome en finir et plus encore de faire pencher la balance en faveur de son oncle, estima qu'il ne serait pas mauvais de glisser dans les pièces du procès « un petit détail de la liaison de Monsieur de Cambrai avec Mme Guyon ». Plus loyal que son neveu, Bossuet ne mordit pas tout d'abord à cet hameçon empoisonné, puis il y vint cependant, soit poussé par les circonstances, soit pressé lui-même de remporter au plus tôt le triomphe final.

Un incident tristement célèbre se produisit alors. Le P. La Combe, l'ancien directeur de Mme Guyon, avait fait parvenir de sa prison de Lourdes une déclaration à l'évêque de Tarbes; elle contenait l'aveu des « écarts de conduite » dont il s'était rendu coupable à l'égard de Mme Guyon. Mais la nature de ces prétendus écarts était assurément trop vague et trop imprécise pour mériter sérieusement crédit. De plus, cette déclaration était l'œuvre d'un homme qui mourait peu de temps après atteint de folie. La faute — la lourde faute — de Bossuet, il faut bien le reconnaître, fut d'exploiter ce scandale contre Fénelon et dans le but d'influencer en sa faveur la décision romaine. La bonne aubaine! La dame dont Fénelon s'était fait le chevalier servant se trouvait ainsi compromise dans ses relations avec son ancien directeur. Tout venait à point, car la lettre de Fénelon à Mme de Maintenon contenant l'aveu de son amitié pour Mme Guyon était rendue publique sous les instances de Bossuet. Ces

deux pièces combinées, celle du P. La Combe et celle de Fénelon, au dire de Phélipeaux, devaient faire « plus d'impression que vingt démonstrations théologiques ou mathématiques ». Bossuet écrivit alors sa terrible *Relation sur le quiétisme*. C'est la charge violente et brutale d'un homme qui se rue sur son adversaire et l'assomme à coups de massue : Fénelon était bel et bien représenté comme le Montan d'une nouvelle Priscille. L'on s'imagine ce que devenait alors le pur amour. Le scandale fut énorme.

Les inquiétudes croissaient aussi bien au palais de Versailles. Les démarches répétées et indiscrètes de Louis XIV auprès du pape dépassent les règles de la simple civilité. Visiblement, on redoute un *non-lieu* à Rome et on met tout en œuvre pour arracher une sentence de condamnation formelle, « claire, nette ». Celle-ci s'impose, car le livre de l'archevêque de Cambrai constitue un péril certain pour la foi en même temps qu'un foyer de discorde dans le royaume. Voici d'ailleurs à ce sujet quelques passages significatifs du dernier *mémoire* adressé par le roi à Innocent XII : il est d'une inconvenance presque insolente; arrivé à Rome au lendemain de la conclusion de l'affaire, son résultat le plus certain fut de renseigner le pape sur le degré d'hostilité que l'on témoignait alors à Fénelon. « Sa Majesté apprend avec étonnement et avec douleur qu'après toutes ses instances et après tant de promesses de Sa Sainteté, réitérées par son nonce, de couper promptement jusqu'à la racine, par une décision précise, le mal que fait dans tout son royaume le livre de l'archevêque de Cambrai; lorsque tout semblait terminé, et que ce livre était reconnu rempli d'erreurs par tant de congrégations de cardinaux et par le pape lui-même... » L'incongruité — pour ne pas dire l'impertinence — du ton est manifeste. Et le mémoire ne dissimule pas l'étonnement que l'on éprouve en présence de tels ménagements « pour un livre reconnu mauvais et pour un auteur qui voudrait se faire craindre ». Mais que l'on prenne garde à Rome, car Sa

Majesté « ne pourra recevoir ni autoriser dans son royaume que ce qu'elle a demandé : savoir, un jugement net et précis sur un livre qui met son royaume en combustion ». Bref, il faut à tout prix que le pape en finisse et promptement, sans quoi... Voici, en effet, le trait final : « Si Sa Majesté voit prolonger par des ménagements qu'on ne comprend pas une affaire qui paraissait être à sa fin, elle saura ce qu'elle aura à faire et prendra des résolutions convenables ; espérant toujours néanmoins que Sa Sainteté ne voudra pas la réduire à de si fâcheuses extrémités. » Malheureusement il se peut que cette lettre ait été rédigée par Bossuet et que Louis XIV lui ait prêté seulement son nom.

Le Bref *Cum alias* condamnant vingt-trois propositions extraites des *Maximes des Saints* fut communiqué aux cardinaux le 12 mars 1699. Parmi les rédacteurs, s'était trouvé le cardinal Casanate, d'abord écarté en raison de sa trop grande sévérité à l'égard de Fénelon. Détail remarquable : le pape, qui avait invité les rédacteurs du Bref à la clémence, était prêt à accepter quelques jours plus tôt le projet d'une simple condamnation indirecte. Tel n'avait pas été l'avis du cardinal Casanate alléguant qu'un tel projet laisserait la voie ouverte à de nouvelles et infructueuses délibérations. Un autre rédacteur était le cardinal Albani qui devint pape peu de temps après sous le nom de Clément XI. Sa bienveillance pour Fénelon n'avait échappé à personne et c'est à son intention qu'avait été rédigée une *Dissertation sur le pur amour*, Ce document est important, car il corrige à nouveau l'ouvrage censuré en même temps qu'il nous renseigne sur les véritables sentiments de Fénelon après sa condamnation.

L'intention manifeste d'Innocent XII fut d'apporter à la formule de condamnation tous les adoucissements possibles. L'abbé Bossuet avait désiré une condamnation éclatante par une Bulle ou une Constitution qualifiant d' « hérétique » la doctrine de Fénelon. Le pape n'obtempéra point à ce désir et estima qu'un simple Bref

était suffisant. On n'avait cependant pas manqué de faire valoir qu'un simple Bref risquait d'être mal accueilli en France; il allait, prétendait-on, porter atteinte aux libertés de l'Église gallicane. A plusieurs titres, ce Bref devait décevoir Bossuet. En une formule délibérément imprécise, il condamnait vingt-trois propositions *soit* dans le sens obvie, *soit* dans le sens de l'auteur. Et Phélipeaux lui-même n'avait pas tardé à s'apercevoir que si le pape avait voulu condamner les propositions dans les deux sens, c'est-à-dire telles qu'elles sont dans le livre de Fénelon, il aurait dû libeller sa condamnation : « dans le sens obvie *et* dans le sens de l'auteur » ainsi que le cardinal Casanate en avait exprimé le désir. Bien qu'elle ne fût pas de nature à satisfaire Bossuet, la remarque de Phélipeaux ne manquait pas d'être judicieuse : elle témoignait de la modération et de la circonspection qui avaient présidé à la rédaction du Bref *Cum alias*.

***

Dans un livre récent publié en Angleterre, M. J. Lewis May écrit : « Since Voltaire and Rousseau both appear to have discerned in Fenelon their spiritual and intellectual prototype... » Nous n'avons lu ni Voltaire ni Rousseau, et partant, il nous serait malaisé de préciser par quelle étrange inversion ils en seraient arrivés à discerner dans Fénelon leur « prototype spirituel et intellectuel ». Nous regrettons néanmoins qu'ils n'aient pas mieux recueilli les enseignements de leur « prototype ». Faisant vraisemblablement écho à un livre du baron Seillière, M. Calvet insère la controverse du pur amour dans la crise générale de la conscience qui marqua la fin du XVII[e] siècle, et associe de même Fénelon à Rousseau, « ce quiétiste laïque [6] ». Il y a dans de tels rapprochements une confusion certaine; elle repose, croyons-nous,

6. *La littérature religieuse de François de Sales à Fénelon*, p. 479.

sur une fâcheuse interprétation des écrits de Fénelon. Sans doute le livre des *Maximes* contenait quatre erreurs principales dont deux sont fondamentales; aussi fut-il justement censuré. Mais les *Maximes des Saints* ne représentent pas toute la doctrine de Fénelon, et la simple justice exige que l'on tienne au moins compte de ses autres écrits qui redressent et corrigent des erreurs qu'il réprouvait d'ailleurs sincèrement. C'est pourquoi un partage judicieux doit s'opérer dans les œuvres de Fénelon; rédigées parfois à la hâte et toujours dans le feu d'une controverse passionnée, elles empruntent leur matière à des sujets extrêmement glissants. A maintes reprises, Bossuet y trébucha à son tour.

Quoi qu'il en soit, le vrai Fénelon ne fut le précurseur — ou le prototype — ni de Voltaire ni de Rousseau. Il s'apparente, au contraire, à un Jean de la Croix et, plus exactement encore, à un François de Sales. Voilà ce que suggère une étude conjointe de sa doctrine spirituelle, de l'aspect historique de la querelle quiétiste et de la teneur même du Bref *Cum alias*. Toute étude sur Fénelon doit plonger ses racines dans le terrain de l'histoire et pousser ses branches en direction de la théologie mystique. Mais à cet effet, il faut bien l'avouer, une forte pente est à remonter: la brèche par où a passé le torrent antifénélonien a été ouverte par Nisard et élargie par Brunetière. Sainte-Beuve n'eut pas le temps de la combler, car il mourut au moment où il tenait en mains les précieux inédits de Gosselin. On doit le regretter. Bien plus, Henri Bremond lui aussi est mort laissant inachevé le tome XII de son *Histoire du sentiment religieux* lequel, on le sait, devait être consacré à Fénelon. *Pendent opera interrupta*. Mais Henri Bremond a néanmoins tracé un sillage. La voie reste ouverte.

MARCEL HAYOT.

La Bible et l'union des chrétiens [1]

Si nous cherchons, dans la Bible elle-même, une image qui nous en traduise adéquatement la sublimité et la plénitude, une scène de l'Apocalypse se présente immanquablement à notre mémoire. Après qu'il a détaillé, avec un scrupule d'enlumineur, l'ordonnance de sa vision céleste : les vingt-quatre vieillards drapés de robes blanches comme des triomphateurs et porteurs de couronnes d'or comme des rois, les quatre animaux couverts d'yeux, qui personnifient la puissance angélique, les sept lampes qui brûlent devant le trône — symbole de l'Esprit — et Celui enfin qui, sur le trône, est assis, « dont l'aspect est semblable à la pierre de jaspe et de sardoine » : « Je vis, continue Jean, je vis, posé sur la grande main de Dieu, un livre écrit en dedans et en dehors et scellé de sept sceaux [2]. » Personne encore n'avait lu ce livre mystérieux et personne ne se trouva capable de l'ouvrir, hormis l'Agneau, c'est-à-dire le Christ rédempteur. Or l'Agneau s'avança, dans le déploiement des liturgies : il brisa les sceaux et incontinent s'en échappèrent les visions des jugements de Dieu.

J'entends bien, ce n'est pas du même objet qu'il s'agit ici. Le rouleau apocalyptique n'était qu'un symbole pour exprimer la somme des décrets divins absolument inaccessi-

1. L'octave de prières pour l'unité de l'Église, qui vient d'avoir lieu, nous remet en mémoire le devoir de travailler tous, de toutes nos forces, à l'union des chrétiens. Si la prière apparaît d'abord comme le grand moyen de ce retour à l'unité, elle n'est pas le seul qui soit à la portée du peuple fidèle. La Bible, *mieux comprise*, patrimoine *commun* de tous les croyants, ne pourrait-elle servir à l'union ? C'est à bien poser cette question que tend cette courte étude. (N.D.L.R.)

2. Apoc., v, 1.

bles à nos investigations de mortels, tandis que le livre dont je voudrais parler — la Bible — est un livre réel et achevé, dont les mots sont comptés et se peuvent tous déchiffrer sur le parchemin ou le papier, où ils sont fixés. Cependant — et voici la leçon de l'image — comme le rouleau apocalyptique, la Bible est posée sur la main de Dieu, qui l'offre au monde pour son enseignement : elle est le livre de nos sources ; comme le rouleau apocalyptique, la Bible, partiellement au moins, est scellée, car, quoique énoncés en langage d'hommes, les mystères dont elle est pleine ne se peuvent étreindre complètement, et nul ici-bas n'en épuisera jamais le contenu; enfin la hiératique vision de l'Apôtre exprime à merveille quelle chaude atmosphère d'adoration et d'encens conviennent à la Bible, à cause de la présence sacrée qu'elle renferme : nous portons l'évangéliaire en procession à la messe solennelle, et nos frères les protestants déposent l'Écriture entière, à la place d'honneur, sur la table de la Sainte Cène.

C'est qu'en effet la Bible nous apparaît comme un livre unique : le Livre Vivant par excellence. Inspirée par Dieu, elle porte en elle la Vie et elle la communique.

La Bible est inspirée de Dieu.

Qu'on ne se méprenne point sur le sens du mot inspiration.

L'écrivain, le poète surtout connaissent un certain « état de grâce » : cette heure d'euphorie où le fleuve de l'idée longtemps tenu en gestation a rompu sa digue, les mots surgissent et obéissent comme des serviteurs fidèles, les phrases se déploient et se nombrent, les rythmes se balancent au gré d'un maître de chœur invisible.

Ce phénomène, qui porte dans le langage courant le nom d'inspiration, n'est pas en question pour le moment. L'inspiration biblique est un charisme d'un ordre tout différent; elle est une assistance divine plus intérieure et plus discrète, et même insoupçonnée de celui qui en est le bénéficiaire. C'est une lumière surnaturelle projetée sur l'intelligence de l'écrivain sacré pour lui permettre de porter un jugement d'infaillibilité sur la matière de son travail, qu'il

l'ait acquise par sa propre industrie ou qu'elle lui ait été révélée d'en-haut; et c'est en même temps une motion sur sa volonté pour l'exciter à écrire. En somme : une collaboration, ou mieux une sur-élaboration divine qui met l'homme à la discrétion de Dieu comme un instrument docile, mais qui, tout en le préservant d'erreur, sauvegarde le libre jeu de ses facultés d'invention et de composition. Seule, il va sans dire, la Toute-Puissance créatrice est capable d'exercer une influence de cette sorte, efficace autant que respectueuse de la cause seconde.

Cette emprise de Dieu sur les écrivains, passant de l'un à l'autre et les accompagnant tout au long de leur tâche, imprime au recueil entier, à la succession de ses parties et à leur organisation respective, un mouvement progressif vers « Celui qui va venir » : cette orientation messianique et christique qui s'impose au lecteur croyant [3].

En ce sens, et en ce sens seulement, l'on peut dire que Dieu est l'auteur de la Bible.

On le conçoit : le rôle de l'Esprit-Saint ne ressemble en rien à une dictée, ni même à un apport de pensées auxquelles le scribe assujettirait des mots. Sous le souffle inspirateur, l'homme conserve sa personnalité, son génie, son style; il adopte tel genre littéraire de son choix pour envelopper la vérité dont il est le truchement, et, si le privilège de l'inerrance lui est garanti, particulièrement en toute matière d'enseignement dogmatique et moral, il n'empêche qu'on retrouvera dans sa composition le reflet de sa mentalité, la trace de ses déficiences personnelles ou des jugements éphémères de son époque. Sans outrecuidance l'homme peut signer l'œuvre : cette même œuvre que tout à l'heure nous disions divine, il peut la revendiquer intégralement.

Une telle affirmation tendrait-elle à amoindrir la part de Dieu ? Nous ne le pensons pas. Car enfin le caractère propre de chaque écrivain, c'est Dieu qui le lui a donné, dotant celui-ci d'une complexion de poète, prédisposant celui-là au charisme de prophétie et cet autre à de hauts états mystiques. Si l'inspiration est la même pour tous, les dons impartis à chacun sont singuliers : autre est la vocation de

3. M. Zundel, *L'Évangile intérieur*, p. 103. Desclée de Brouwer, 1939.

David, autre celle d'Isaïe ou celle de saint Jean. On sait avec quelle véhémence Iahvé appelle ses prophètes :

> Avant de te former dans le ventre [de ta mère], je t'ai connu,

dit Dieu à Jérémie,

> Et avant que tu sortisses du sein, je t'avais consacré;
> je t'avais établi prophète pour les nations.
> Et je dis :
> Ah ! Seigneur Iahvé, je ne sais point parler,
> car je suis un enfant.
> Mais Iahvé me dit :
> Ne dis pas : Je suis un enfant,
> car tu iras vers tous ceux à qui je t'enverrai,
> et tu diras tout ce que je t'ordonnerai.
> Sois sans crainte devant eux,
> car je suis avec toi pour te délivrer,
> — foi de Iahvé [4].

Et quand la vision d'Adonaï l'éblouit, Isaïe se mit à trembler :

> Malheur à moi! je suis perdu! car je suis un homme aux lèvres souillées.
> Mais l'un des Séraphins vola vers moi, tenant à la main un charbon ardent qu'il avait pris sur l'autel avec des pincettes. Il en toucha ma bouche et dit :
> Voici, [ce charbon] a touché tes lèvres, ton iniquité est enlevée et ton péché expié [5].

La Bible procède donc d'une double cause, divine et humaine, celle-ci subordonnée à celle-là. Qu'on porte son attention sur la seconde, je veux dire sur toute la suite des facteurs humains qui ont fixé dans le Livre leurs caractères spécifiques, et l'on s'apercevra à quel point il a été écrit pour nous, pauvres humains, en valeurs d'humanité. Mais que l'on n'oublie pas pour autant l'autre cause — à la vérité primordiale — par quoi la Bible est un livre divin. La cause inspiratrice et la cause inspirée sont également entières, également totales; la vie créée, déficiente et pécheresse s'est adaptée à la Vie incréée, à la Vie-Source et s'y est purifiée. Leur union ou plutôt leur étroite subordination

4. Jér., I, 5-8.
5. Is., VI, 5-6.

n'a pas été rompue un seul instant et, par le canal de l'instrument humain, non seulement Dieu a conversé avec les hommes, mais il a pu, de loin en loin, les initier à son propre mystère.

Cette invasion du divin dans le monde — que nous appelons la « Révélation » — pose un problème fort complexe : celui de l'expression du mystère surnaturel en signes de langage.

Le Verbe de Dieu, infiniment parfait et infiniment pur, est strictement ineffable : les concepts les plus profonds et les plus vrais formés par une intelligence d'homme ne sont que des prises de vue sur lui lamentablement étroites et fragmentaires. Quel drame alors que l'histoire du germe divin tombant en terre d'humanité, ignorante et charnelle ! Il s'ensevelit dans la mentalité qui le reçoit, il épouse les façons de penser d'un peuple, se glisse dans son folklore, dans son système cosmogonique, se recouvre de son langage (qu'on pense aux anthropomorphismes et à la cosmogonie des premiers chapitres de la Genèse). Ainsi, peu à peu, il se fraye un chemin. Il ne se laisse enfouir dans la pâte de la mentalité que pour la transformer, à la façon d'un levain; il ne se laisse assimiler que pour vaincre à son tour, et ce n'est qu'au prix d'une longue lutte et d'un laborieux développement qu'il se dégage des gangues impures et libère la vérité essentielle : ce quelque chose du Verbe qu'il porte en lui ou plutôt qu'il est.

Le Semeur a jeté sa semence, parcelle après parcelle, d'un bout à l'autre du Livre, depuis l'*In principio* qui ouvre la Genèse jusqu'au *Veni Domine Jesu* qui clôt l'Apocalypse. On ne la rencontre pas partout, il s'en faut, et elle n'a pas toujours découvert, dès le principe, ses richesses intimes. Ici, elle est restée, durant de nombreux siècles, emprisonnée dans ses enveloppes et inaperçue — ainsi le royaume de Dieu était au milieu des Juifs, et ils ne le connaissaient pas —; là, elle recèle encore des implications insoupçonnées; ailleurs elle a poussé, sur le sillon grisâtre, une fleur éclatante.

Je dis bien : sur le sillon, qui témoigne de l'intention du Semeur. Car, pour peu qu'on s'efforce de dominer le pano-

rama des textes d'un seul regard, à la manière de l'archéologue qui survole en avion des villes enfouies, on découvrira que les fragments de révélation, apparemment étrangers les uns aux autres, se soudent, s'éclairent mutuellement et se complètent, comme des vestiges d'architecture ponctuent le tracé rectiligne d'une voie antique.

Sur le fond plus ou moins neutre de l'histoire, des chroniques, des législations, se détachent tout à coup des motifs vibrants : la promesse de Iahvé à un patriarche, le cri d'un prophète, la mélodie toute pure d'un psaume ou d'un cantique néo-testamentaire.

Que s'est-il donc passé ? Pour autant que nous puissions surprendre son secret, l'Inspirateur vient de déceler sa présence par une touche de lumière particulièrement vive. L'intelligence privilégiée dont il s'est emparé a conscience qu'elle est irradiée, que l'Esprit l'habite, l'agrandit et l'élève à des hauteurs incommensurables : dotée soudain d'une capacité d'intuition que le poète lui-même ne connaît point, elle entre en contact avec le divin, l'Ineffable, cependant que s'enfante en elle et se prononce un jugement nouveau : une certaine équivalence, une certaine traduction humaine de son expérience mystique. C'est fait. L'âme a donné son acquiescement en pleine lumière, elle exprime son verbe intérieur : « Voici, s'écrie-t-elle, ce que dit Iahvé. »

Alors, elle s'épanche irrésistiblement. Transporté de délire, le voyant donne l'impression d'un égaré. David réclame la musique des instruments, ou plutôt c'est son chant intérieur qui l'entraîne et lui impose un rythme, il n'est plus maître de soi : il danse.

> De mon cœur jaillit un beau chant,
> je dis : Mon œuvre est pour un roi.
> Ma langue est comme le roseau rapide du scribe [6].

Siméon le vieillard, à peine l'Enfant déposé sur ses bras, entre dans une transe mystique, exhale son *Nunc dimittis* [7]; et le Verbe ordonne dans le cœur de Marie les strophes du *Magnificat* [8].

6. Ps. XLV, 2.
7. Lc., II, 29-32.
8. Lc., I, 46-55.

En ces moments relativement rares où Dieu révèle — ou, plus exactement, se révèle — il se fait lui-même le maître de chœur, il « agit » son poète. A travers l'homme, il saisit les choses, leur souffle la Vie, les recrée à son image et ressemblance. La révélation est une suite de victoires de l'Esprit sur la matière, et ces victoires s'inscrivent dans le Livre en des morceaux d'une inégalable poésie.

En conséquence : la Révélation enferme Dieu dans le Livre.

Des profondeurs de l'éternité, par bonds de géant — *exultavit gigas ad currendam viam* — le Verbe accourt vers nous.

A peine rompu le charme de l'âge paradisiaque, à l'orée de l'épouvantable nuit qui s'ouvre devant l'homme sur la terre désormais hostile, un éclair a jailli. Iahvé dit au serpent :

> Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête [9].

Cette espérance ne s'éteignit jamais.

Iahvé est revenu parmi ses créatures. Il a béni Noé, élu domicile sous les tentes de Sem; Abraham l'a séduit par sa foi héroïque : et sur Abraham, sur Isaac et sur Jacob, qui l'écoutent la face dans la poussière, Dieu verse ses bénédictions les plus opulentes :

> Je te fais père d'une multitude de nations. Je te ferai croître extraordinairement, je ferai de toi des nations, et des rois sortiront de toi. J'établis mon alliance entre moi et toi et tes descendants après toi, d'âge en âge, en une alliance perpétuelle, pour être ton Dieu et le Dieu de tes descendants après toi... [10]

L'alliance est scellée; le peuple choisi poursuit sa route à travers les ombres et les figures. De temps en temps, une forme se dessine devant lui; çà et là, il la retrouve et il la reconnaît : on dirait qu'elle marche avec le temps et qu'elle se métamorphose en celui-ci, en celui-là.

9. Gen., III, 15.
10. Gen., XVII, 5-7.

Jacob en aperçoit le reflet sur son fils Juda : tel un lionceau, prononce-t-il, Juda s'imposera à ses frères et domptera ses ennemis, et le sceptre ne sortira pas de sa famille jusqu'à ce que vienne le mystérieux Schiloh : le Messie [11].

Je le vois,

s'écrie Balaam,

Je le contemple, mais non de près.
Un astre sort de Jacob,
un sceptre s'élève d'Israël.
Il brise les deux flancs de Moab,
il extermine tous les fils du tumulte [12].

Et voici, barrant d'un trait horizontal le fronton de la cathédrale biblique, la somptueuse galerie des rois. David s'en détache : le doux berger que Dieu appela de derrière ses brebis et qui emporta sa harpe dans les plis de son manteau. Sa prière rythmée monte tout droit et s'accorde, dix siècles à l'avance, avec celle de ce fils qu'il appelle son Seigneur et dont, par instant, il emprunte la voix.

Ce fils de David est le Fils de Dieu, engendré dans l'éternel aujourd'hui [13] : il est la Sagesse créatrice, dira Salomon, qui, dès le commencement, jouait sur l'orbe des mondes [14]. Il est le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech [15], mais aussi la victime expiatrice du péché de ses frères les hommes :

Et moi, je suis un ver de terre et non un homme,
l'opprobre des hommes et le rebut du peuple,
tous ceux qui me voient se moquent de moi;
ils ouvrent les lèvres, ils branlent la tête :
Qu'il s'abandonne à Iahvé! Qu'il le sauve,
qu'il le délivre, puisqu'il l'aime!

Je suis comme l'eau qui s'écoule,
et tous mes os sont comptés.

Ils ont percé mes mains et mes pieds,
ils se partagent mes vêtements,
ils tirent au sort ma tunique [16].

11. Gen., XLIX, 9-10.
12. Num., XXIV, 17.
13. Ps. II, 7.
14. Prov., VIII, 31.
15. Ps. CX, 4.
16. Ps. XXII, 7-9, 15, 17, 19.

Ce Seigneur enfin reparaît, assis auprès de l'Église son épouse, dans un épithalame qui a la fraîcheur d'un couronnement de l'Angelico :

> Tu es le plus beau des fils de l'homme,
> la grâce est répandue sur tes lèvres,

et

> la reine est à ta droite, parée de l'or d'Ophir [17].

Dans les tragiques périodes de l'exil, Dieu suscite des voyants qui devront maintenir son peuple dans l'axe des espérances messianiques. Avec eux, avec Isaïe surtout, dont certaines pages ont la netteté de l'Évangile, les derniers traits complètent le portrait.

De Bethléem Ephrata, la toute petite cité de Juda, sortira « Celui qui doit être le dominateur en Israël, et ses origines dateront des temps anciens, des jours de l'éternité [18] ». L'Enfant, né d'une vierge, nous est présenté dans un hymne d'allégresse qui a la majesté et la douceur d'une nuit orientale :

> Car un enfant nous est né,
> un fils nous a été donné;
> l'empire a été posé sur ses épaules,
> et on lui a donné pour nom :
> Conseiller admirable, Dieu fort,
> Père éternel, Prince de la paix [19].

Il sera le Sauveur d'Israël :

> La pierre éprouvée, angulaire, de prix, solidement posée, et qui s'appuiera sur elle avec foi ne périra pas [20].

Cependant, il ne vaincra le mal que par le sacrifice de soi. Et, en une fresque qui fait pendant à celle du psalmiste, le prophète dépeint le « Serviteur de Iahvé », l'homme de douleur, que ses frères iniquement condamnent et conduisent au supplice tandis qu'il les sauve au prix de son sang :

> J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient,

17. Ps. XLV, 3, 10.
18. Mich., V, 1.
19. Is., IX, 5.
20. Is., XXVIII, 16.

et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe;
je n'ai pas dérobé mon visage aux outrages et aux crachats [21].

Enfin, les temps révolus, il apparaît lui-même dans la chair, et les quatre évangélistes consignent dans le Livre les notations les plus précises et les plus vivantes sur son passage. Entre les évangiles et les prophéties il existe une étroite correspondance, que Matthieu s'est appliqué à mettre en relief et qu'a exprimée de la plus pittoresque façon le maître-verrier de Chartres quand il a juché Matthieu, Marc, Luc et Jean à califourchon sur les épaules de leurs grands ancêtres. C'est que, témoins ou porte-paroles immédiats des témoins du Christ, ils sont à même de nous reproduire ses gestes, de nous faire entendre ses enseignements, de nous initier même aux confidences de son âme, et, si insatiables que nous soyons d'en savoir davantage, ce qu'ils nous en font connaître suffit à nous ébranler : reportage on ne peut plus dépouillé, qui ressemble aux empreintes de son corps sacré sur le linge du linceul; visage temporel du Christ, à quoi se superpose son visage extra-temporel, et partant toujours actuel, modelé en valeurs diverses et complémentaires par saint Paul et par saint Jean.

Dieu, à maintes reprises et sous diverses formes, a parlé à nos pères par les prophètes; en ces derniers temps, il nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a aussi créé le monde [22].

In diebus istis : un souvenir d'hier, combien émouvant! Et quel frémissement dans ce contact avec la Présence qui transparaît sous les traits de l'homme et de l'ami :

Ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, nous vous l'annonçons afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous et que votre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ [23].

La Vie, « qui est la lumière des hommes [24] », s'est enfermée dans le Livre : la Bible possède, en quelque sorte, la présence réelle de Jésus-Christ.

21. Is., L, 6.
22. Hebr., I, 1-2.
23. I Joan., I, 1-3.
24. Joan., I, 4.

Je viens d'écrire les mots de « présence réelle ». Ils évoquent l'Hostie de l'autel : ce voile ténu des espèces du pain (*species panis*) qui nous cache la chair de Jésus-Christ, cette chose fragile que nous mangeons et qui nous envahit de la substance divine qui l'habite.

Et voici qu'une comparaison s'ébauche entre l'Écriture et l'Eucharistie. Essayons de la circonscrire en ses justes limites.

Comme l'Hostie, la Bible est le signe sensible d'une présence : elle contient les trois Vivants : Père, Fils, Esprit, et singulièrement le second, le Verbe-fait-homme, qui est la voie pour aller au Père. C'est, en effet, quelque chose de lui-même que la genèse de ses préparations terrestres, l'histoire de son apparition dans le monde, ses paroles, ses miracles, sa passion rédemptrice, et jusqu'aux vestiges anticipés de son action à travers les siècles, et jusqu'à la vision de sa parousie. L'Eucharistie, écrivait M. Ollier, contient « le Verbe divin renfermé sous les espèces, dans le silence majestueux de la divinité », et la Bible contient « le Verbe divin s'expliquant au dehors et faisant entendre ce qu'il dit en lui-même, mais s'expliquant à notre mode et à notre façon de nous énoncer ».

Mais un livre est fait pour être lu : ce qui est sa manière d'être mangé. « Ouvre la bouche, commandait Dieu à Ezéchiel, et mange ce livre..., puis va, parle à la maison d'Israël. » « Je le mangeai, dit le prophète, et il fut dans ma bouche doux comme du miel [25]. »

Comme l'Hostie, la Parole sainte doit être mangée, et parce que, comme l'Hostie, elle contient la Vie véritable : elle devient Vie en nous.

A la condition, toutefois, que nous soyons préparés au festin, je veux dire : à la condition que nous ayons faim du Livre et que nous puissions l'assimiler, grâce à une suffisante disposition de foi et d'amour. Il faut un œil pur pour capter la lumière, et une nourriture ne profite qu'à celui

25. Ez., II, 8; III, 1-3.

qui est en vie. Qui donc ouvrirait le Livre sans cette indispensable « connaturalité » n'y rencontrerait que difficultés et ténèbres : il est incapable d'en pénétrer la moelle, dit Léon XIII, il n'en ronge que l'écorce; mais qui est affamé de la lettre et s'est préparé à la recevoir, celui-là est introduit dans la maison du Père et s'assied à la table de famille.

C'est par l'étude, et surtout la contemplation de leurs œuvres, que nous entrons en communion avec les génies. Êtes-vous capable de faire passer dans votre main, en le copiant, un chef-d'œuvre de la peinture, vous vous haussez par instants à la vision intérieure du maître qui l'a créé ; êtes-vous capable d'exécuter une symphonie, vous participez aux transports de son compositeur. Pareillement, c'est le secret des *diviniores litterae* de nous introduire dans leur climat surnaturel, d'accroître notre foi, d'attiser notre amour, de provoquer même une étincelle de contemplation infuse. Un mot de l'Écriture allumait un incendie dans l'âme de Jean de la Croix, et Luc rapporte cette parole émue des pèlerins d'Emmaüs, après que le divin exégète s'en fut allé : « Notre cœur n'était-il pas ardent, tandis qu'il nous parlait sur le chemin et nous ouvrait les Écritures ? [26] »

La présence de Dieu dans l'arche de la Bible constitue un potentiel d'influence divinisante. Certes, nous ne saurions assimiler de tous points l'efficace du Livre vivant — ce « sacrement du Christ » — à celle du septénaire sacramentel. A la différence des rites sacrés, il agit sur l'âme d'une façon purement intellectuelle, comme ferait une prédication : n'est-il pas un discours sublime dont la langue et les inflexions tiennent à la fois de la terre et du ciel ? Il pénètre l'âme et la féconde en ces demeures secrètes où s'élabore la foi et l'amour, dans une saisie d'une intériorité de plus en plus totale avec le Dieu-Trinité. Réciproquement, il exige d'elle une activité claire, une coopération actuelle et non médiocre. Mais décrire en ces termes la fécondité de la semence divine, n'est-ce pas lui reconnaître une manière d'efficience sacramentelle, — un certain *opus operatum*, diraient les théologiens, que nous croyons être, de soi, indépendant de la valeur et des mérites du sujet, et qui, d'ail-

26. Lc., XXIV, 32.

leurs, ne s'exerce que par le Christ et dans l'Église, puisqu'il fait partie de l'économie du salut.

Le Livre Vivant est aussi le Livre Vivifiant.

En ce cas, ne devrait-il pas être pour tous ceux qui appartiennent au Christ un lieu de rencontre et d'union ? Comment ne pas déplorer qu'il leur soit, depuis quatre siècles, un signe de contradiction et de division ?

Il n'est pas dans notre propos de traiter ici ce problème délicat ; nous l'effleurerons juste assez pour orienter cette étude vers une conclusion irénique.

Constatons d'abord que, depuis la Réforme, le peuple catholique s'est passablement désaffectionné de la Bible.

Durant le moyen âge et jusqu'au XVI^e^ siècle — compte tenu des différences de culture — nos pères la connaissaient mieux que nous. En ces temps où la lecture était le privilège des gens d'Église et d'une élite fort restreinte, l'art se chargeait d'en monnayer les parties essentielles ; les imagiers réussirent à donner la plus merveilleuse expression plastique aux synthèses des deux Testaments que leur fournissaient les clercs : la Cathédrale était la Bible des Pauvres. Au XV^e^ siècle, ce fut sur le livre sacré que l'imprimerie s'essaya et sur lui que nos ancêtres commencèrent de se mettre à l'école.

On a fait trop de bruit autour de la traduction de la Bible par Luther. Ce n'était pas une innovation. Une vingtaine d'éditions en langue allemande avaient circulé avant la sienne, de 1466 à 1522, tandis que, chez nous, dans les mêmes années, on avait compté trois éditions françaises, l'une d'elles remise sous les presses jusqu'à sept fois[27].

27. « En France, la *Bible historiale* du moyen âge est éditée en 1477 par deux Augustins lyonnais ; en 1487, la traduction de Guiart Desmoulins (1291) est publiée par le chanoine Jean de Rély, « translation, nous dit il, faicte non pas pour les clercz, mais pour les « laics et simples religieux et hermites... aussi pour autres bonnes « personnes » De 1487 à 1511, la Bible de Jean de Rély est réimprimée sept fois » (P. Janelle, *L'Angleterre catholique à la veille du schisme*, Paris, 1935, p. 16).

Mais la nouveauté consistait en ce que Luther faisait de la Bible sa chose, son palladium contre l'autorité des Pères et contre le magistère de Rome, car il répudiait toute règle d'interprétation, hormis le « libre examen ». L'Église s'émut et, par une réaction nécessaire mais dont il est permis de regretter l'excès, déconseilla la lecture du Livre, qui désormais s'exila, en latin, dans les milieux ecclésiastiques.

Réaction nécessaire, disons-nous, car la Bible, à proportion même de son objet transcendant et de son caractère mystérieux, est souvent obscure et difficile : « Son étude, disait saint Jérôme, est amère comme l'eau de Mara. » Qu'il soit périlleux, au surplus, de s'abandonner à son influence sans une direction autorisée, on ne pourrait le nier sans contredire les leçons de l'histoire : l'expérience du libre examen a été trop chèrement payée par l'effritement du credo et l'émiettement des sectes chrétiennes. Or l'Église a toujours accordé la priorité à la « tradition vivante » (c'est-à-dire au magistère) sur le document écrit, celui-ci devant être interprété et complété par celle-là [28].

Toutefois, si la tradition est première dans l'échelle des valeurs d'enseignement, elle ne saurait remplacer purement et simplement l'Écriture, et une âme ne tarderait point à se ressentir d'un appauvrissement spirituel qui serait sevrée de tout contact avec la lettre sainte. De ce point de vue, il faudrait probablement convenir que la réaction anti-luthérienne (dont nos catéchismes gardent encore la trace) n'a pas laissé de nous porter préjudice. Ne plus ouvrir la Bible, n'est-ce pas se priver du climat normal de la pensée judéo-chrétienne et particulièrement de cette catéchèse évangéli-

28. Concile de Trente, Sess. IV (D. B., 783), et Concile du Vatican, Sess. III, cap. 2 (D. B., 1788). A défaut de la tradition « vivante », l'Église anglicane a toujours admis la tradition des Pères; on nous saura gré de citer sur ce point un témoignage de Newman anglican remontant au début du Mouvement d'Oxford : « Pour nous, Anglicans, écrivait-il dans son *Essai sur la Tradition catholique*, nous maintenons que l'Écriture n'est pas sa propre interprète; en tant que fait historique, elle a toujours été livrée aux hommes accompagnée d'un interprète extrinsèque et infaillible, je veux dire d'une tradition issue en droite ligne des apôtres. Cette tradition éclaire l'Écriture et la protège; cette tradition (et non pas l'Écriture elle-même) constitue notre autorité pratique et immédiate pour la connaissance des principales doctrines de l'Église. »

que qui est le commentaire le plus adéquat du dogme et de la morale, puisque c'est le Christ lui-même se faisant le pédagogue du Royaume et transposant à notre mesure les « mœurs divines » ? N'est-ce pas aussi s'exposer à ne saisir qu'imparfaitement la substance de la Liturgie, dont la trame est toute tissée de fils bibliques et le parfum — dont celui de Madeleine, *nardi pistici, pretiosi,* est le suave symbole — quintessencie les proses et les poèmes inspirés ? Pour magistrale qu'elle soit, l'anthologie n'épuise pas le trésor — il s'en faut ! — et les textes enchâssés dans le drame de l'autel perdent au découpage : le fragment d'Évangile de la messe dominicale (dont le but originel n'était que de servir de thème à l'homélie) n'a-t-il pas perdu, à se revêtir d'un caractère hiératique et intemporel, un je ne sais quoi de fraîcheur et de vie qu'il recevait de son contexte ; et quant au morceau de l'épître, ne sommes-nous pas obligés souvent de lui restituer sa juste place dans la lettre d'où il est extrait pour le sentir traversé du grand souffle paulinien ? Loin de moi l'intention, en disant ceci, de sous-estimer la Liturgie : le grand « jeu » de notre prière sociale. Autre le rôle de la Liturgie et autre celui de la Bible. De l'une et de l'autre nous devrions dire, pastichant saint Augustin : *Unum est necessarium :* « l'union des deux est nécessaire ».

Depuis quelques années, grâce à Dieu, se dessine chez les laïcs un mouvement de retour à la Bible [29], à l'instar d'au-

29. Ce mouvement est particulièrement intense en Allemagne. Voici comment il est apprécié par un document récent d'origine protestante :

« Partout en Allemagne on constate les efforts de l'Église catholique pour la propagation et la lecture de la Bible. L'Œuvre Catholique de la Bible, créée en 1933 à Stuttgart, s'est donné pour tâche de répandre les Écritures parmi les catholiques. L'Œuvre groupe dans ce but des membres qui assument la tâche de l'aider dans son action et s'astreignent à lire et à méditer la Bible chaque jour. L'activité principale de l'Œuvre consiste dans la publication de la Bible à prix réduit (une seule édition de la Bible a été tirée à 600.000 exemplaires et le Nouveau Testament à 700.000). Étant donné le grand nombre de versions allemandes de la Bible, on cherche actuellement à unifier les textes et à arriver à un seul texte officiellement approuvé par l'Église. L'Œuvre catholique de la Bible a édité un manuel explicatif de la Bible (format de poche), qui con-

tres louables efforts déjà couronnés de succès en faveur de la liturgie, de l'oraison mentale ou des retraites fermées. Et ce n'est pas le moindre fleuron de notre littérature religieuse contemporaine qu'un poète de grande classe commente les Psaumes ou le texte de la Passion.

On pourrait, à bien des titres, recommander ce mouvement. Je n'en soulignerai qu'un seul. A une époque où toutes les forces chrétiennes se cherchent, attirées par l'irrésistible aimantation de la prière de Jésus : *Sint Unum!* dans la hantise de retrouver et de revivre ensemble la plénitude de la foi, dans l'angoisse d'accomplir avec nous cette tâche impérieuse, tragiquement imposée par la guerre, de « rééduquer le monde à partir des principes du Christ [30] » : ne devons-nous pas, de part et d'autre, multiplier nos points de contact, éclairer en pleine lumière tous nos carrefours ? En ce cas, ouvrons notre Bible quotidiennement, à l'exemple de nos frères chrétiens, qui en ont conservé — mieux que nous — la catholique habitude. Sans doute le ferons-nous dans un esprit d'absolue docilité au magistère de l'Église, mais aussi dans le désir de connaître mieux cette grande source de vérité où notre dogme s'alimente, et de nous y abreuver. Ce geste, que saint Jérôme considérait comme indispensable pour aller au Christ [31] et que nos derniers Papes nous recommandent avec une insistance renouvelée [32],

tient pour la première fois une concordance établie d'après les mêmes principes que les manuels protestants.

L'Œuvre catholique de la Bible relève très objectivement tout ce que la théologie protestante a fait en matière d'exégèse. « Chez les protestants, déclare-t-on, les professeurs d'exégèse ont réussi à créer en matière de théologie et d'exégèse des œuvres simplement exemplaires, qui sont d'une très grande utilité pour les ecclésiastiques. On signale régulièrement toutes les nouvelles publications protestantes se rapportant à la Bible. Il se forme donc peu à peu en Allemagne une sorte de communauté des confessions dans l'étude de la Bible » (*Service œcuménique de Presse et d'Informations*, Genève, octobre 1939, p. 3).

30. Pie XII, Encyc. *Summi Pontificus*.

31. « Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ lui-même » (*In Is., Prol.*).

32. Déjà Léon XIII : « Nous souhaitons ardemment qu'un plus grand nombre de fidèles entreprennent, comme il convient, la défense des saintes Lettres et s'y attachent avec constance... » (*Providentissimus*). Mais surtout Benoît XV dans l'encyclique *Spiritus Pa-*

prend de l'intention que je viens d'indiquer une haute portée unioniste : offrons-en le spectacle et la joie à nos frères séparés.

Que le Livre de Vie reprenne parmi tous les chrétiens sa progrès du mouvement œcuménique vers une assomption valeur unificatrice, c'est, me semble-t-il, une condition au du « donné révélé » intégral.

Avec ses fondations qui plongent dans le tuf des siècles jusqu'aux racines de l'humanité; avec ses assises puissantes qui emprisonnent tous les blocs des préparations mosaïques et d'où se détachent de lumineuses colonnes fusant d'un jet vers le Messie; avec la ligne horizontale de ses chapiteaux où s'épanouit, au partage des temps, l'histoire du Sauveur venu récapituler tout ce qui est au ciel et sur la terre; avec son tympan enfin dont les courbures se rejoignent comme des mains implorantes et où siège, dans le décor des visions apocalyptiques, le Verbe en majesté : la Bible nous apparaît comme notre porche d'attente avant la réunion autour du même autel, — un porche immense, splendide, accueillant.

Elle est notre Portail Royal : *ostium apertum in caelo*[33].

MAURICE VILLAIN.

raclitus sur la lecture et l'étude des Saintes Écritures, dont il nous faudrait citer des pages entières. Après avoir rappelé les conseils de saint Jérôme à ses filles spirituelles, les brillantes exégètes de l'Aventin, le Pape poursuit : « Pous nous, à l'exemple de saint Jérôme, jamais nous ne cesserons d'exhorter tous les chrétiens à faire leur lecture quotidienne principalement des très saints Évangiles de Notre-Seigneur, ainsi que des Actes des Apôtres et des Épîtres, de façon à se les assimiler complètement... » « Les plus précieux services sont rendus à la cause catholique par ceux qui, en différents pays, ont mis et mettent encore le meilleur de leur zèle à éditer sous un format commode et attrayant et à répandre tous les livres du Nouveau Testament et un choix des livres de l'Ancien. Il est certain que cet apostolat a été singulièrement fécond pour l'Église de Dieu, puisque, par cette œuvre, un grand nombre d'âmes s'approchent désormais de cette table de la doctrine céleste que Notre-Seigneur a fait dresser pour l'univers chrétien par ses prophètes, ses apôtres et ses docteurs...» « Nous émettons le vœu que tous les enfants de l'Église se laissent pénétrer et fortifier par la douceur des saintes Lettres, afin d'arriver à une connaissance parfaite de Jésus-Christ. »

33. Apoc., IV, 1.

BIBLIOGRAPHIE

A la demande de La Vie Spirituelle, *nous ajoutons ces quelques indications bibliographiques pour faciliter la lecture et l'intelligence de la Bible aux laïcs studieux :*

I. — Introduction générale

A. Robert et A. Tricot (avec vingt-huit collaborateurs), *Initiation biblique*, Paris, Desclée et Cie, 1939.
J. Renié, S. M., *Manuel d'Écriture Sainte, Lyon*, Vitte. 1935, t. I, p. 1-275.
J. Coppens, *Pour mieux comprendre et mieux enseigner l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament*, Paris, Desclée de Brouwer, 1936.
M.-J. Lagrange, O. P., *Comment lire la Sainte Écriture ?* Extrait de la *Vie Dominicaine*, Saint-Maximin (Var), juin-décembre 1936.
L. Fillion, *L'Étude de la Bible*, Letouzey, 1922.
J. Huby, S. J., *L'Évangile et les Évangiles*, Paris, Grasset, 1929.

II. — Textes

Pour l'ensemble :

A. Crampon, *La Sainte Bible*, traduit d'après les textes originaux, Paris, Desclée et Cie.

Pour le Nouveau Testament :

D. Buzy, *Le Nouveau Testament*, traduit sur le texte grec et annoté, Paris, Édit. École et Collège, 11, rue de Sèvres, 1939.
Lemonnyer, O. P., *Saint Paul*, traduit et annoté, Marseille, Édit. Notre-Dame du Roc, 1921.
Lagrange-Lavergne, *Synopse des quatre Évangiles*, Paris, Gabalda.

III. — Commentaires

Pour l'ensemble :

La Sainte Bible (texte latin et français avec commentaire) publiée sous la direction de L. Pirot. En cours de publication. Ont paru : t. V, *Les Psaumes;* t. IX, *Évangile de saint Matthieu et de saint Marc;* t. X, *Évangile de saint Luc et de saint Jean;* t. XII, *Épîtres aux Éphésiens, Colossiens, etc., Épîtres catholiques, Apocalypse.*

Pour le Nouveau Testament :

M.-J. Lagrange, *L'Évangile de Jésus-Christ*, Paris, Gabalda.
Collection, « *Verbum Salutis* », Paris, Beauchesne; en particulier les quatre volumes sur *les Évangiles*, par les PP. A. Durand et J. Huby, S. J.; *les Paraboles*, par D. Buzy; *les Actes des Apôtres*, par Boudou, S. J.; *Saint Paul*, par J. Huby, S. J.

IV. — Atlas biblique

L. Tellier, S. J., *Atlas historique de l'Ancien Testament*, 2 vol.; *L'Évangile de Jésus-Christ (Chronologie-géographie); Les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul (Chronologie-géographie)*, Édit. « Le Trait d'Union », Notre-Dame de Mongré, Villefranche (Rhône).

L'art et la religion de Mgr René Moissenet

La mort de Mgr Moissenet, maître de chapelle de la cathédrale de Dijon, le 24 novembre dernier, est un événement qui a été remarqué dans toute la France en raison de la célébrité de la maîtrise qu'il avait formée. Ce n'est pas le lieu de parler ici du grand musicien et du grand éducateur disparu; mais il n'est pas déplacé de dire quelques mots de sa spiritualité. Car Mgr Moissenet ne fut pas simplement un artiste ; il ne cultivait pas l'art pour l'art ; il était prêtre avant d'être musicien; ou il faut dire plutôt que sa piété et sa vie artistique ne faisaient qu'un, et une leçon utile peut être dégagée de cette fusion de l'art et de la religion qui se réalisait parfaitement en lui.

Ce n'est pas que sa spiritualité ait été complètement originale. Les Bénédictins avaient eu une grande influence sur lui, non seulement pour l'interprétation du plain-chant, mais aussi pour la conception de la piété. Outre le sens du rythme en musique, Dom Pothier, son grand ami, lui avait appris quelle substantielle nourriture la liturgie fournit à l'âme chrétienne. Mais l'élève avait ajouté à l'enseignement de ses maîtres. Dom Pothier avait seulement pressenti, Mgr Moissenet avait compris à fond le traitement qu'appelaient les mélodies grégoriennes pour qu'apparût toute leur beauté. De même, on peut dire que la spiritualité bénédictine avait pris chez Mgr Moissenet pleine conscience d'elle-même.

Le grand effort de la spiritualité française, et en particulier de la spiritualité sulpicienne, consiste au XVII^e^ siècle à intérioriser la piété. Cet effort est alors très opportun. A cette époque, les formes de la piété sont trop vidées des sentiments qui devraient les animer. La prière a besoin de recueillement, de repliement sur soi, de méditation, d'intimité. On ne se contente pas de retirer le clergé du monde avec les retraites et les séminaires; on invite chacun à se

retirer en soi, à goûter Dieu surtout dans la chambre close de l'âme. Il n'est pas douteux qu'on rend ainsi à la piété de la profondeur et de l'intensité.

Mais d'un excès on passera à l'excès opposé. On arrivera à méconnaître le profit que la piété retire de ne pas seulement se pratiquer au fond de l'âme, mais d'être, comme la liturgie le réclame, quelque chose d'extérieur et de social. Aux XIXe et XXe siècles, la piété aura besoin d'une certaine extériorisation.

Il fallait entendre avec quelle verve Mgr Moissenet décochait des traits contre la vie intérieure, grand leitmotiv de Saint-Sulpice. Comprenons-nous bien : Mgr Moissenet ne soutenait pas que l'effusion de la piété ne doit pas avoir son origine au dedans de l'homme. Nul n'était plus partisan que lui d'une piété sentie et personnelle. On ne se méprenait pas sur la portée de son paradoxe. Il voulait simplement dire que la vie intérieure ne suffit pas et qu'à y réduire la piété on lui fait grand tort.

D'abord, ce n'est pas naturel. L'homme n'est pas fait pour vivre sur soi, en tête à tête avec son âme. Il a une âme et un corps; son âme ne peut se passer du corps qui la soutient, qui lui fournit les aliments de ses pensées et de ses sentiments, qui la met en relation avec toutes les créatures et en particulier avec les autres hommes. L'âme doit donc se servir de son corps et l'associer à sa vie propre. Il est inhumain de retenir le besoin d'expansion de l'âme, et de ne pas la laisser s'exprimer au dehors.

Autre grief; on appauvrit l'âme si on la confine en soi. Nous ne parlons pas de ceux qui jouissent des faveurs mystiques : ceux-là ont l'âme ravitaillée, si l'on peut ainsi dire, par des voies extraordinaires, par un apport de Dieu lui-même. Le commun des chrétiens n'a pas à compter sur de telles ressources. C'est donc au dehors qu'il devra rechercher de quoi renouveler sa vie intime.

Ainsi la prière doit être dans son fond un entretien, un cœur à cœur de l'âme avec Dieu. Mais il est bon qu'elle se revête de paroles et il est encore mieux qu'elle se traduise par le chant. Car, si la parole donne à la prière une forme précise, arrêtée, solide, le chant fait plus, il lui apporte un élément de beauté, grâce auquel elle soulève notre âme, elle l'enthousiasme, elle porte ses puissances à leur plus haut

degré. Sans compter que le chant est une offrande éclatante, bien plus digne que les sentiments abstraits d'être déposée au pied du trône de Dieu.

Il n'aurait pas fallu pousser beaucoup Mgr Moissenet pour lui faire dire qu'à défaut de chant il n'y a pas de prière qui vaille. Il racontait avec pitié certains saluts du Saint-Sacrement dont il avait été le témoin : on avait ouvert le tabernacle et on était resté quelques instants en silence; puis on avait non pas chanté, mais récité le *Tantum ergo*, et enfin le célébrant de ce triste office avait béni l'assistance avec le saint ciboire. Est-ce que cette liturgie dérisoire pouvait épanouir l'âme chrétienne? Est-ce qu'elle pouvait contenter Dieu?

Et il plaignait les religieuses qui psalmodiaient en désordre leur office, qui n'avaient pas l'idée d'accentuer le latin, de faire des pauses, de cadencer les suites de mots des versets. A quel supplice n'étaient-elles pas condamnées! Et comme il était heureux, ayant été appelé à réformer ces pratiques, de s'entendre dire que l'office avait cessé d'être à charge et qu'on y mettait maintenant tout son cœur!

Ce n'est assurément pas lui qui aurait prescrit aux Carmélites ou aux Visitandines leur récitation monotone. Aucune considération d'austérité ne lui aurait paru en ce cas recevable. Personne ne l'aurait persuadé que Dieu s'accommode mieux de la tristesse que de la joie, et que nous ne devons pas user en son honneur de toutes les ressources de nos voix. N'était-il pas d'ailleurs, à ce sujet, de l'avis de l'Église, s'il est avéré que cette renonciation à toute modulation dans certains ordres religieux est non pas une institution originelle, mais le malheureux fruit de la décadence du chant. Jusqu'au jour où l'on ne voulut plus se donner la peine de l'exécuter, le véritable chant a toujours passé pour la forme normale de la prière, et l'idée n'est pas venue que la prière pût en être dépouillée.

A aucun prix, il n'eût supporté d'être privé pour son compte du merveilleux secours que la musique fournit à la prière. Voici une anecdote significative pour montrer comment la musique se fondait pour ainsi dire avec sa piété. L'académicien Édouard Estaunié, avec qui il fut très lié à la fin de sa vie, a raconté sa première rencontre avec lui. Ce fut au chœur de la cathédrale de Dijon, après un

office. L'orgue jouait encore. A part le maître de chapelle, qui écoutait l'orgue, tout le monde était parti. Tant que l'instrument se fit entendre, Estaunié, qui s'était approché, ne réussit pas à attirer sur lui l'attention de Mgr Moissenet. C'est seulement quand le silence se fit que celui-ci se tourna vers le visiteur et, pour s'excuser, il lui dit : « Vous le voyez, monsieur, j'écoute : c'est ma façon de prier. » Prière et musique touchaient donc en lui les mêmes régions de l'âme et d'un même cours le portaient à Dieu.

Il n'a cessé d'imprégner de ses propres idées les âmes des enfants de sa maîtrise. Pourquoi doivent-ils bien chanter ? Pour faire étalage de leur art ? A Dieu ne plaise ! Ils chantent à l'église, ils ne donnent pas des concerts. Nulle pensée de vaine gloire ne doit donc effleurer leur âme. Mais qu'ils songent au grand honneur qui leur est dévolu d'aider durant les offices le peuple fidèle à mieux prier Dieu, en même temps qu'ils s'aident à le mieux prier eux-mêmes. La pensée du service qu'ils rendent doit leur causer une joie profonde qui chassera tout autre sentiment.

Grâce à eux, Dieu est mieux loué sur terre, Il reçoit un hommage plus complet et plus digne de Lui. Mais ce doit être un hommage impersonnel. Le chant d'église n'est pas destiné à faire valoir un chanteur, une voix. Pas de soli à la cathédrale de Dijon. Quand la maîtrise chante, elle représente tous les fidèles ; personne n'a donc à se distinguer ; personne ne doit faire oublier, en captant l'attention des auditeurs, qu'il chante au nom de tous. Le chant qui convient est le chœur, où toutes les voix sont mêlées et confondent leur hommage.

Comme conclusion à ces notes, rien ne vaudra mieux que de rapporter la prière que Mgr Moissenet avait composée pour être récitée par les maîtrisiens au commencement des classes de chant ; elle traduit parfaitement son âme. La voici :

Seigneur Jésus, qui, après avoir institué la sainte Eucharistie, avez chanté avec vos disciples l'hymne d'actions de grâces, et qui avez enseigné, par l'apôtre saint Paul, que les fidèles devaient s'encourager les uns les autres en chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques, nous vous prions de bénir les enfants que vous avez daigné choisir pour le ministère du chant dans l'assemblée des fidèles.

Donnez à nos âmes la pureté qui nous rende dignes de vous louer sur la terre, à l'imitation des anges et des élus dans le ciel. Que nos voix aient puissance et beauté pour faire sonner aux oreilles des assistants les paroles sorties de votre bouche et de celle de vos prophètes. Que nos chants et notre attitude inspirent le recueillement dans l'assemblée ; qu'ils fassent courber les fronts devant votre majesté adorable, et invitent les fidèles à unir leurs voix aux nôtres pour la louange et la prière. Puissent nos chants être le repos de ceux que le travail a fatigués, le calme et la paix au milieu des agitations et des troubles d'ici-bas, la consolation de ceux qu'ont atteints les douleurs et les misères de la vie ; qu'ils donnent aux pécheurs le repentir, à tous la joie, l'espérance et l'avant-goût des félicités du paradis.

Faites enfin, Seigneur Jésus, que nous méritions, au ciel, d'être mêlés aux chœurs des anges et de chanter avec eux : A Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Louis Bordet.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).